14 20 1

35¢

# CITÉ LIBRE

XVe année No 73 JANVIER 1965 NOUVELLE SÉRIE

## L'HISTORIEN ET LE NATIONALISME

par *Ramsay COOK*

## LETTRE OUVERTE A M. WAGNER

par *Gérard PELLETIER*

## PROSÉLYTISME DE GAUCHE

par *Jean PELLERIN*

ET DES TEXTES DE :

*Gilles BOYER* • *Yerri KEMPF*
*Alain PONTAUT* • *Jacques TREMBLAY*

# SOMMAIRE




XV année, No 73
Janvier 1965

revue mensuelle

**Comité de rédaction**

*Directeur :*
Jean Pellerin

*Rédacteurs :*
Maurice Blain
Charles Taylor
Jacques Tremblay

*Chroniques :*
Yerri Kempf
Alain Pontaut

*Collaborateurs :*
Guy Fournier
André Lussier
Alice Parizeau
Gérard Pelletier
Pierre-E. Trudeau

**Secrétariat :**
Nina Bruneau
1420 ouest, Bernard
Montréal 8
Tél. : 277-9131

•

Editeur propriétaire
**Le Syndicat coopératif d'édition Cité Libre**

Imprimé à Montréal par
**Pierre Des Marais**

Autorisé comme envoi postal
de deuxième classe
Ministère des Postes
Ottawa

Administration et
Vente d'anciens numéros :
**Cité Libre**
**5090, rue Papineau**
**Montréal 34**
**Tél. 526-3361**

Abonnement annuel : $3.50
Abonnement de soutien : $10

Vente au numéro :
**Distribution Laval**
**590, boulevard Pie IX**
**Montréal — Tél. 525-3424**


# CITÉ LIBRE

**NOUVELLE SÉRIE**




## pointes sèches

# VISA LE NOIR, TUA LE BLANC

**EN définitive, le rapport Brossard est plus que consolant. Il démontre à l'évidence que le gouvernement était amplement justifié d'instituer une enquête aux fins d'établir si oui ou non il y avait eu des irrégularités commises de la part des avocats et des policiers dans le fameux procès Coffin.**

**Or, le rapport reconnaît qu'il y a bel et bien eu des irrégularités. Le compte-rendu que « Le Devoir » donne du rapport, dans son édition du 5 décembre, en énumère cinq. La police, la Couronne, les procureurs et le jury se méritent des « reproches ». Ca n'a l'air de rien, mais c'est beaucoup.**

**On dit que le rapport est volumineux. Il vise, semble-t-il, à démontrer que « le procès Coffin n'a pas été une injustice », mais on dirait qu'il le démontre trop. On pense à l'intendant de « Madame la Marquise » qui commence par déplorer « la mort de (la) jument grise », mais tout en annonçant cet incident fâcheux, il explique que la jument est morte parce que le feu a rasé les écuries puis le château. « Un incident » quoi. « Une bêtise ! Mais à part ça, tout va très bien . . . »**

**Tout va très bien? Peut-être. Mais il reste que, dans le rapport Brossard, il y a plus qu'il ne faut pour justifier la convocation d'un « concile » de tous les juges, de tous les avocats et de tous les policiers du Québec.**

**Le public est peut-être pervers, mais il chuchotte. Il continue à flairer, tant dans le procès Coffin que dans l'enquête qui vient de se terminer, nombre de subtilités peu claires. Il continue à croire que la magistrature est loin de mériter la communion sans confession. Il est même persuadé que les avocats sont de petits malins qui se croient tout permis, attendu que l'appareil judiciaire a l'air de leur servir d'embuscade et de redoute inexpugnables.**

**Bien sûr, on avait toujours, jusqu'ici, dénoncé vertement ces calommieux chuchotements, allé-**

guant avec onction que la majesté des lois échappait à tout soupçon. On continue certes à raisonner de la sorte. On continue à respecter l'habit même si on sent que le moine qu'il y a dessous est tout crotté. On continue à jouer les purs, mais désormais on sent que la conviction n'y est plus. Qui l'eût cru ? C'est le rapport Brossard même qui — consciemment ou non — se charge piteusement de donner entièrement raison au public. Il se montre plus que compréhensif et tolérant pour des « irrégularités » généralement considérées comme criminelles, alors qu'il est d'une agressivité étonnante à l'endroit de ces tout-nus de profanes que sont les journalistes. On pense à l'âne et au lion de La Fontaine. Que le lion se permette, à l'occasion, de dévorer un mouton : c'est compréhensible; mais que l'âne ose tondre « la largeur de (sa) langue » dans un pré : c'est intolérable.

L'ardeur qu'apporte le rapport Brossard à excuser le lion et à fustiger l'âne est significative. Elle accrédite les chuchotements. On croit comprendre que l'appareil judiciaire entend demeurer intouchable. Tout se passe comme si la justice voulait discrètement laisser à entendre que s'il a été possible, chez nous, de mettre les curés et les médecins en accusation, il ne saurait en être de même en ce qui concerne les juges et les avocats. Au moment où toutes les professions, toutes les institutions, voire même toutes les églises, s'interrogent, les hommes de loi entendent continuer à pratiquer l'intégrisme et à se donner bonne conscience. Ces gens-là seraient-ils donc les seuls à échapper à l'urgence des réformes?

En tout cas, le rapport est plutôt conciliant à leur endroit. Il renvoie discrètement au Barreau les avocats qui se sont rendus coupables d'irrégularités au cours du procès Coffin, et réserve toute sa sévérité aux journalistes. Le procédé manque d'élégance. Il laisse froids ceux-là qui, comme on dit, ont déjà « vu passer les gros chars ».

Il est décidément trop commode d'accabler Jacques Hébert et de fulminer contre des journalistes anonymes. Il est trop facile de désigner des boucs émissaires et d'élever la voix à la manière des pasteurs qui, jadis, niaient des évidences à grands coups de poings du haut de la chaire. La colère croit toujours viser le noir, mais elle tue le blanc. Dans les circonstances, elle vise les journalistes, mais c'est la bonne conscience des hommes de loi qu'elle tue. C'est formidable. On pense à l'arroseur arrosé !

Le rapport s'ingénie à discréditer Jacques Hébert. Je n'entends pas ici parler des responsabilités de ce journaliste, lesquelles font présentement l'objet d'une poursuite devant les tribunaux. Je m'en tiens au fond du débat et j'essaie de voir quel est son crime. Tout le monde sait qu'il a dû faire son enquête avec les moyens du bord. Il a accumulé et juxtaposé nombre de faits troublants. Il a commis des erreurs, c'est entendu, et Dieu sait quel mal on s'est donné pour réfuter chacune des virgules de son livre. Mais il reste qu'Hébert n'est pas l'auteur des « irrégularités » et des contradictions sans nombre qui, tout au long du procès, ont fait la manchette des journaux. Si Hébert s'est trompé sur la forme, il ne s'est pas tellement trompé sur le fond puisque enfin, sans son livre, il n'y aurait pas eu l'enquête qui vient de se terminer et qui effectivement a démontré qu'il y avait eu des irrégularités que d'aucuns considèrent comme graves. C'est là la question; c'est là l'essentiel du rapport. Le reste, c'est-à-dire, la mise en accusation des journalistes, est à côté de la question.

Plutôt que de se laver les mains sur le dos des journalistes, l'appareil judiciaire se rendrait beaucoup plus sympathique en admettant humblement que pour lui aussi l'heure de l'examen de conscience a sonné.

« Il y a quelque chose de pourri au royaume de Danemark », et il faut savoir gré au juge Brossard d'en avoir fait la démonstration... « ab irato ». ★

*J. P.*

# LE MEILLEUR SYSTÈME DU MONDE

La deuxième tranche du rapport de la Commission Parent a fait l'unanimité. Les collèges classiques, les instituteurs, les syndicats ont exprimé leur accord. Il y a eu si peu de notes discordantes qu'on peut les négliger. Que l'Université de Sherbrooke ne soit pas contente d'être considérée comme une « petite université », on comprend ça, mais on comprend aussi que l'Université de Sherbrooke est évidemment une « petite université ». Le rapport Parent reste

intact. Et l'impression que nous gardons des premiers commentaires à son sujet, c'est que personne ne trouve quoi que ce soit à redire sur les réformes proposées. Au moment de sa publication, un officiel a déclaré que son application nous donnerait « le meilleur système d'enseignement au monde ». Cela est peut-être vrai. Tous s'en sont peut-être aperçu du premier coup, et tout le monde est bien content de servir une leçon à l'univers.

Seulement, ce fait suscite quelques points d'interrogation. Je ne suis pas prêt à admettre que des esprits fort différents aient réussi à transformer instantanément leurs conceptions et leurs préjugés, et à s'entendre tous sur un même idéal ou, plus simplement, sur une même signification à donner aux mots. La Fédération des collèges classiques (FCC) dit : « Nous sommes d'accord »; les universitaires, les syndicats, les journalistes disent : « Nous sommes d'accord ». On a écrit, il n'y a pas tellement longtemps : *« Feu l'unanimité ! »*, et voilà que nous assistons déjà à la renaissance. Magnifique vitalité d'un peuple fait pour l'unanimité ou pour les artifices verbaux des déclarations officielles creuses . . . ?

S'il est vrai que l'unanimité n'est qu'un mensonge officiel, une surface, une hypocrisie; s'il est vrai que le pluralisme est la vérité sociale, il est sain de retenir un peu notre enthousiasme. Il est fort possible que chacun ait trouvé ce qu'il cherchait, simplement parce qu'il le cherchait. L'art d'interpréter les textes n'a pas été inventé ici, mais il nous connaît bien. On s'est si longtemps exercé à interpréter les discours des papes et les textes de la Somme théologique !

Ainsi, quand je lis les paragraphes concernant la création des « corporations publiques » qui administreront les « instituts », je ne regarde que le mot « corporation » et je suis d'accord parce que j'aime les corps intermédiaires; ou bien je vois le mot « publique » et je suis d'accord parce que je suis démocrate. Si je suis de la FCC, je retiens le passage où il est dit que *« l'établissement classique privé pourra soulager l'école secondaire publique d'une partie de son fardeau »* (p. 144). Si j'en ai assez des privilèges des collèges privés, je méditerai plutôt la page 174 : *« Nous croyons qu'il serait difficile à un établissement privé ( . . . ) de se charger de la création d'un institut »*. Mais la FCC est déjà rendue à la page 176, et elle se délecte de ceci : *« Il faudra que l'institut soit administré par des personnes en qui l'Etat ait confiance, et à qui il peut déléguer en toute sécurité les pouvoirs administratifs et les responsabilités qui sont les siens »*. Faites-nous confiance, on va s'occuper de ça ! (air connu)

Corporation, confiance, délégation des pouvoirs de l'Etat, soulager le public de son fardeau, le meilleur système d'enseignement au monde : ce sont des expression que j'ai entendues dans le passé. Si ma mémoire est bonne, cependant, les mêmes mots n'avaient pas toujours le même sens. Tous ont voulu le « meilleur système au monde », mais tous ne l'ont pas cherché à la même place. Maintenant, nous cherchons tous dans le rapport Parent, mais je ne suis pas sûr que nous cherchions tous la même chose. Et on ne trouve que ce que l'on cherche !

Et si on s'était mis dans la tête de chercher « le meilleur système pour nous », je me demande encore ce que cela aurait donné. Il ne sera pas inutile de regarder de plus près le contenu du rapport Parent. ★

*J. T.*

# LES 9 À 5 SE RÉVEILLENT

**LE syndicalisme québecois est en train de franchir une étape importante de son évolution. Aux yeux de l'histoire, il se pourrait bien que cette étape se révèle déterminante.**

**Au cours des dernières décennies, les principes syndicaux ont fait lentement mais sûrement leur chemin. On y a mis le temps, mais on a fini par reconnaître qu'il était logique et raisonnable que l'ouvrier, entendons le « col bleu », ait le droit de s'associer en vue de revendiquer collectivement des salaires et des conditions de travail conformes aux revenus et aux possibilités de l'appareil de production. On a reconnu que le capital n'était pas seul à jouir de droits; le travail revendique aussi les siens. Si l'entrepreneur est propriétaire des outils, l'ouvrier, lui, est propriétaire de son travail, et c'est par la convention collective qu'il peut le mieux le protéger des abus toujours possibles de l'entreprise. Pour tenir tête à la solidarité patronale, il fallait créer la solidarité ouvrière. C'est ce qu'a fait le syndicalisme.**

**Le syndicalisme est donc entré dans nos moeurs, mais on peut dire que c'est d'une façon restrictive. Pendant qu'on s'habituait à l'idée d'un syndicat composé d'« ouvriers », une certaine école de pensée, discrètement ou inconsciemment à la solde des puissants, promulguait des décrets opportuns. Par exemple, on insinuait doucement que, si la formule syndicale pouvait convenir à des « ouvriers », elle était indigne des « cols blancs », attendu que les gens instruits n'avaient**

pas besoin de se grouper pour se défendre. On s'ingéniait à flatter la vanité des « cols blancs » en disant qu'ils avaient, eux, assez d'entregent pour négocier seuls, et sans l'aide d'une organisation ouvrière, un contrat de travail solide et avantageux. Enfin, on se gargarisait de savantes considérations pour dire que, conscients de leurs responsabilités, les « cols blancs », surtout ceux intégrés aux services publics, n'avaient pas le droit de se syndiquer et de compromettre, en cas de grève, le bien général.

Hélas, pendant que les beaux parleurs se livraient à leur apostolat, des instituteurs, des fonctionnaires, des ingénieurs, des administrateurs, des écrivains et des artistes étaient consciencieusement exploités au nom du bien général. Les « cols blancs » ont fini par se rendre compte qu'ils étaient victimes d'une supercherie. Ils ont compris enfin que, comme leurs confrères, les « cols bleus », ils avaient, eux aussi, besoin de la formule syndicale.

Voilà pourquoi, ces dernières années, on a vu naître des syndicats d'employés de bureau, d'instituteurs, d'employés des corporations municipales et scolaires, d'ingénieurs, de cadres, voire de réalisateurs de télévision et, tout récemment, de fonctionnaires gouvernementaux.

Voilà pourquoi aussi le grand patronat s'alarme. Grèves et « lock-out » se font de plus en plus nombreux. L'entreprise se berce encore d'illusions. Elle se raidit contre la fatalité. Elle exploite de vieux trucs. Elle croit qu'il est encore possible de rompre, contre toute vraisemblance, la nuque du syndicalisme.

L'État de son côté, est pris au dépourvu. Il s'empêtre dans des codes et des lois périmés. Il ne dispose d'aucun instrument susceptible de rapprocher et de réconcilier les antagonismes. Il sent qu'il aura de plus en plus cause et partie dans maints conflits et rien n'a encore été sérieusement mis en place pour faire face à la situation. On voudrait bien trouver un moyen de mettre un frein à la puissance syndicale, mais on semble beaucoup moins soucieux de trouver un moyen de mettre aussi un frein à la puissance du capital.

Il faudra bien pourtant qu'on se fasse à l'idée que le syndicalisme est arrivé pour rester. Il a conquis la classe ouvrière. Ce fut la première étape de son évolution. Il est maintenant en train de conquérir la classe des « 9 à 5 », une classe qui a grandi d'une façon considérable ces dernières années. Que cette classe aille s'éveillant aux réalités économiques et sociales constitue, non pas une catastrophe, mais une réalité rassurante — une réalité qui va contribuer à établir un meilleur équilibre des forces dans notre société.

Le capital revendique des privilèges au nom de la démocratie; les « 9 à 5 » en font autant. Que ceux qui sont sans péché leur lancent la première pierre. ★

J. P.

---

# CORRECTEURS D'ÉPREUVES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

DANS son édition du 22 octobre dernier, l'hebdomadaire parisien *France Observateur* consacrait au Québec un long article signé Jo Monferrand et intitulé : « Les opprimés les plus riches de la terre ». En voici un paragraphe dont les fantaisies onomastiques sont reproduites très exactement de *France Observateur* :

« *Cité libre,* une petite revue libérale et catholique progressiste (sic) trouve audience auprès des intellectuels et des jeunes. La faculté des Sciences sociales de Berval (sic), qui vient d'être fondée, devient un des foyers d'où partent les protestations contre le régime Duplessis. La grève d'Askestor, (sic) en 1948, marque un point de décrochage. Auparavant, les grèves se réglaient sur le dos des ouvriers. Le gouvernement du Québec, le haut clergé et les capitalistes étrangers s'arrangeaient pour que la main-d'oeuvre québécoise reste soumise et bon marché. A Askestor (resic) les ouvriers reçoivent l'appui du clergé et des intellectuels. L'archevêque de Montréal, Mgr Charkonneau (sic), y perdra son siège et ira mourir quelques années plus tard à l'autre bout du Canada. »

Comme dit l'un de nos amis, nous serions sans doute moins opprimés, si nous étions gouvernés par des hommes de la trempe du général de Boulle, président de la République française, et de son premier ministre M. Monpitou, sans doute diplômé de l'Université de Rigaux.

# L'HISTORIEN ET LE NATIONALISME

## LE CAS MICHEL BRUNET

par *Ramsay* COOK

*Professeur d'histoire à l'université de Toronto*

LES Canadiens anglais ont une conscience historique sous-développée. L'histoire n'affecte pas en profondeur nos vies et notre pensée, pas plus sur le plan populaire que sur le plan intellectuel. Nous n'avons pas de mythes ni d'auteurs de mythes à succès. Ceci est une autre façon de dire que le nationalisme canadien-anglais n'est pas mûr, car une conscience du passé est la matière dont est fait le nationalisme. Ce n'est pas par accident si le premier peuple de l'Occident qui a eu une conscience historique a été en même temps le peuple dont l'histoire offre le prototype du nationalisme moderne : le peuple juif[1]. Et ce n'est pas par accident non plus, si, à l'encontre de la plupart des peuples occidentaux, les Canadiens anglais n'ont pas un « historien national » comme un Bancroft ou un Macaulay. Ceci ne veut pas dire que nos historiens n'ont pas été nationalistes. Au contraire, la plupart l'ont été. Mais aucun n'a trouvé l'interprétation de notre histoire qui aurait pu être désignée comme l'interprétation nationale, quoique la plupart ait fait des variations sur le thème de la survivance contre la menace des Etats-Unis[2].

Le seul nationalisme qui existe au Canada anglais prend sa racine non seulement dans le thème de la survivance, mais également dans la Conquête britannique de 1760. Cet événement a donné aux Canadiens anglais un des éléments les plus nécessaires au nationalisme : le sens de la supériorité. Cependant, la Conquête n'a pas été présentée par nos historiens, comme un grand événement national, probablement parce qu'elle divise les Canadiens. De plus, dans notre vingtième siècle imbu de démocratie, la conquête ne peut en réalité être célébrée sans un certain sentiment de honte. C'est pourquoi, les Canadiens anglais ont généralement nationalisé la Conquête en insistant sur le fait qu'elle apportait au Canada français le grand bien de la liberté anglaise. Cette ambiguïté des Canadiens anglais au sujet de la Conquête est un exemple d'un nationalisme anémique.

Il est facile d'expliquer le manque de conscience historique au Canada anglais. Notre croissance ordonnée allant de la « colonie à la nation » nous a privé de ces événements héroïques dont sont faits les mythes nationalistes. Il n'y a pas de grands thèmes romantiques, capables de créer l'unité et sur lequel peut reposer une doctrine nationale, une révolution ou la défense du sol natal. Les héros qui existent sont presque tous des Français, rendant ainsi difficile le culte du héros canadien-anglais. Il n'y a pas de Dollard ou de Brébeuf canadiens-anglais, et la plupart des Canadiens anglais ne peuvent saisir le langage qui exprime ces mythes. Il n'y a que John A. Macdonald qui puisse approcher de la conception d'un héros national d'une grandeur mythique, mais il a une nature trop réelle pour jouer parfaitement ce rôle. Les politiciens deviennent rarement des héros mythiques, et s'ils le deviennent, c'est qu'ils ont pu, d'une façon ou d'une autre, s'élever au-dessus de la politique, — George Washington en est un exemple. Enfin, les Canadiens anglais se sont toujours plus ou moins désintéressés du passé, parce qu'ils se sont préoccupés d'édifier le présent et d'assurer l'avenir. Alors que certaines sociétés réussissent à utiliser les mythes historiques et la fierté nationale pour édifier une nation, les Canadiens anglais, peut-être satisfaits de vivre des mythes des autres, ont été plus préoccupés de chemins de fer, de tarifs et d'établissement du capital humain. Le nationalisme est rarement né du prosaïsme et du pragmatisme.

# I - Le nationalisme canadien-français

Que le Canada anglais n'ait pas une histoire nationale inspiratrice, cela devient particulièrement évident, si on le met en opposition avec le Canada français. Le nationalisme et l'histoire écrite ont toujours été intimement liés au Canada français. Ceci se produit naturellement dans une société qui possède dans son passé tous les éléments d'une mythologie nationale, — héros et héroïnes, guerres et aventures, luttes herculéennes contre l'homme et la nature, l'ultime tragédie de la Conquête anglaise et, par dessus tout, le sens d'une mission que tous ces événements combinés ont engendrée. Il n'y a rien d'étonnant qu'avec de pareils fils de retenue, les historiens au Canada français aient joué les plus grands rôles solo dans le développement de l'idéologie nationaliste.

## De Garneau à Groulx

Le premier grand historien canadien-français, le premier historien de la nation, fut François-Xavier Garneau. Garneau, comme on le sait, a écrit sa magnifique *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours,* qui commença a paraître en 1845, dans le but de réfuter la prétention de Durham selon laquelle les Canadiens français ne possèdent aucune histoire et aucune littérature. L'**Histoire** réfuta en tous points ces deux accusations, et, dans sa description des gloires de *la survivance,* elle atteint encore un autre but. « Je veux, comme Garneau le révéla à L. H. Lafontaine, empreindre cette nationalité d'un caractère qui la fasse respecter par l'avenir »[3].

Le récit fougueux de l'histoire de sa nation, tel que présenté par Garneau, fut la dominante de tout écrit historique canadien-français pour au-delà d'un demi-siècle. Dans des éditions subséquentes, l'histoire de Garneau fut émondée de la plupart des remarques qui avaient rendu son auteur suspect d'anticléricalisme et de sectarisme. Ainsi, quoique le premier historien national du Canada français ait été un laïc, l'interprétation libérale qu'il donna au passé de son peuple fut vite transformée par l'élément conservateur et clérical qui triompha dans le Québec durant le dernier tiers du dix-neuvième siècle. Le Canada français reflétait alors, comme il arrive souvent, les événements d'Europe où le nationalisme libéral de 1848 devenait la victime du type bismarckien conservateur, alors qu'un Pie IX libéral devenait un Pie IX réactionnaire. Quoique Garneau ait eu plusieurs successeurs, dont l'abbé Ferland n'est pas le moindre, personne ne le remplaça immédiatement sur le piédestal de l'historien national. De plus, depuis les années 1870 jusqu'à la première guerre mondiale, ce furent le plus souvent des clercs, tels l'évêque Laflèche et Mgr L. A. Paquet, qui ont dispensé la structure théorique et l'exhortation morale aux nationalistes canadiens-français.[4] Il n'est pas étonnant que le plus grand nationaliste à surgir pendant cette période ait été un homme dont la loyauté à son peuple ne fut dépassée que par sa loyauté à son Eglise : Henri Bourassa.

Quoique Bourassa n'ait pas été un historien, il reconnut l'importance de l'histoire dans la lutte pour la survivance. Ce fut dû en partie à sa campagne dans *Le Devoir* que, pour la première fois depuis 1865, des professeurs d'histoire furent nommés en 1915, aux deux branches de l'Université Laval. On attribua la chaire de Québec à Thomas Chapais, conservateur par tempérament et par ses idées politiques. Son *Cours d'Histoire du Canada,* une grande oeuvre, demeurera durant plusieurs années le modèle de l'histoire préparée avec soin, bien documentée au point de vue politique et constitutionnel. Mais Chapais, parce qu'il était de la cité de Québec, à cause de son tempérament de conservateur, de son réalisme politique ou de son très grand respect pour les documents et les faits, n'a jamais développé une « doctrine nationale » globale, qui puisse expliquer le passé et le présent à son peuple. Il laissa cette tâche à ses collègues de la chaire d'histoire de Montréal.[5]

## De Groulx à Brunet

L'abbé Lionel Groulx fut, et même est encore le véritable successeur de Garneau. Ce qui frappe d'abord chez lui, et il faut voir là un fait très important, c'est sa formation cléricale. On ne relève rien dans ses écrits, du scepticisme libéral qui marqua les premières oeuvres de Garneau. De plus, son éducation, au Canada comme en France, fut acquise durant une période de conservatisme tant religieux que nationaliste. Il atteint sa maturité et fit ses premières armes politiques pendant les années où le nationalisme canadien biculturel prêché par Bourassa subissait son plus sérieux recul dans les écoles et pendant les crises de la conscription. Le livre le plus révélateur de l'abbé Groulx, c'est peut-être le roman presqu'oublié qu'il publia sous un pseudonyme avec comme titre *L'Appel de la Race.* Le roman avait comme fond la lutte contre le fameux Règlement XVII des écoles de l'Ontario; comme thème central, la reconquête de son canadianisme

français par un *vendu;* et, comme conséquence, l'abandon de son épouse canadienne-anglaise. Il est difficile d'éviter l'idée de séparatisme dans ce "mariage mixte" canadien. Quoique ses disciples et ses admirateurs aient insisté sur le fait que l'usage du mot « race », chez Groulx, ait eu peu de signification, la lecture de son roman nous incline à penser autrement. Le jeune historien n'était sans doute pas un membre de l'école raciste de Gobineau et H. S. Chamberlain, mais sa croyance en un caractère singulier du Canadien français impliquait que, par le mot « race », il désignait des caractéristiques profondes et inaltérables.

Dans un certain sens, il y eut deux abbés Groulx. L'un était un historien prudent dont la carrière fut couronnée par son *Histoire du Canada Français* dans laquelle la gloire de la survivance est célébrée de façon académique et lyrique. L'autre fut l'orateur, le publiciste, le pamphlétaire, l'éditeur de *l'Action Française* aux années '20 et le mentor intellectuel de *l'Action Nationale* aux années '30 et '40. De fait, et cela va de soi, les deux rôles ne furent jamais complètement séparés. Dans ses essais qu'il publia sous le titre révélateur : *Notre Maître, Le Passé,* il se servit de ses études historiques pour exposer sa doctrine nationale. Et cette doctrine voulut toujours que, pour les Canadiens français, le Canada français soit au premier rang. Le Canada français pourrait, comme il semblait le suggérer aux années '20, regagner graduellement son indépendance. Ou bien, il pourrait, comme il semblait conclure plus tard avec résignation, demeurer une partie autonome d'un plus grand Canada. Mais les Canadiens français ne survivraient qu'à la condition de donner toujours leur loyauté d'abord au Canada français, — loyauté, de fait, seulement émotive.[6] C'est ici que Groulx tenta de faire pencher la balance, toujours en équilibre délicat dans la pensée de Bourassa, vers le Canada français. De fait, Groulx revint à la tradition du séparatiste ultramontain du dix-neuvième siècle, Jules-Paul Tardivel, avec qui Bourassa entretint un débat sur les mérites relatifs du nationalisme canadien et du nationalisme canadien-français.[7] Groulx, comme Tardivel, mais à l'encontre du complexe Bourassa, était un Canadien français, mais non un nationaliste canadien.

L'histoire, dans le contexte de Groulx, fut l'histoire de *la survivance.* Mais, sur un plan plus philosophique, ce fut un drame joué par deux acteurs : l'homme et Dieu. « *Plus la collaboration entre les deux est parfaite, plus l'histoire est grande.* »[8] Par l'examen des jours héroïques de la Nouvelle-France, Groulx s'était convaincu que la collaboration était réellement étroite et que les Canadiens français étaient « une race élue ».[9] Le but de la connaissance de l'histoire était explicitement nationaliste. « *Révéler l'identité très proche du sang et sa pureté parfaite, fixer puis accuser les traits moraux de la race, voilà l'oeuvre de notre histoire qui, par là, établit plus solidement chez nous le fondement même de la nationalité.* »[10] Le passé fut glorieux, il fournit un aiguillon et une force motrice dans un présent difficile. Le passé canadien français fut un conte réussi parce que le peuple était demeuré fidèle à sa religion et à sa nationalité.

De tous les personnages du passé que Groulx donna en exemple pour stimuler les Canadiens français, nul ne dépassa Dollard, le héros du Long Sault. Dans la pensée de Groulx, Dollard est l'épitomé de l'union du catholicisme et de la tradition française, constituante du nationalisme canadien-français. En 1919, Groulx terminait un discours passionné, ayant pour titre : « *Si Dollard revenait . . .* », avec l'exhortation à l'emporte-pièce : « *Lève-toi donc, ô Dollard, vivant sur ton socle de granit. Appelle-nous avec ton charme viril, avec tes accents de héros. Nous lèverons vers toi des mains frémissantes comme des palmes, ardentes de l'ambition de servir. Ensemble nous travaillerons, nous reconstruirons la maison de famille. Et, pour la défense française et pour la défense catholique, si tu le commandes, ô Dollard, ô chef enivrant et magnétique, jusqu'à l'holocauste suprême nous te suivrons.* »[11] Cette incantation religieuse, d'un ton messianique, ne demande pas à être soulignée. Alors que la conviction religieuse chez Bourassa fut presque toujours au-dessus de l'idéal nationaliste (quoique les deux aient été en étroite relation), il serait difficile de faire cette distinction dans les idées de Groulx. Et c'est l'union intime de ces éléments que Groulx considéra comme l'essence de l'histoire et du nationalisme canadien-français.[12]

Tant que le chanoine Groulx vivra et écrira, aucun Canadien français ne pourra aspirer à le remplacer comme « historien national », même si son nationalisme religieux devient de plus en plus un anachronisme dans le nouveau climat du Québec. De plus, parmi ses successeurs, l'histoire est devenue, du moins à première vue, une discipline sujette aux recherches scientifiques et plus intéressante pour elle-même que pour les enseignements qu'elle donne en vue des luttes du présent. A première vue peut-être, mais de fait la tradition de l'histoire comme fondement de *la survivance* et de la doctrine nationaliste demeure aussi vivace que jamais. Il s'est écrit beaucoup d'oeuvres historiques de première qualité, et il s'en écrira encore, par des hommes tels que Marcel Trudel, Guy Frégault, Michel Brunet, de même que par d'autres, plus jeunes. Toutefois, aussi longtemps que les Canadiens français formeront une communauté nationale cohérente, aussi longtemps qu'ils seront fiers de leur passé

mais incertains d'un présent dominé par une majorité de non-français en Amérique du Nord, les nationalistes continueront à faire des recherches sur le passé pour s'assurer d'armes propres à leur survivance. Le plus bel exemple contemporain en est le professeur Michel Brunet, directeur de l'Institut d'histoire à l'Université de Montréal.

# Un historien nationaliste

Par certains côtés superficiels, Brunet ressemble au chanoine Groulx. Il combine la recherche sur le passé avec un énorme intérêt pour les problèmes du Québec d'aujourd'hui. Il est presque aussi intéressé à l'éducation publique qu'il l'est à sa carrière universitaire; une chaleur de sentiments alliée à un esprit vif, de même que certaines autres qualités, font de lui un des plus populaires intellectuels du Québec. Il y a, dans ce type de popularité, un danger auquel Brunet n'a pas complètement échappé : la simplification des idées subtiles. Mais les points de rapprochement avec le chanoine Groulx s'arrêtent lorsque le status laïc de Brunet est mis en lumière. « *Il est impossible de comprendre les néo-nationalistes si l'on ne voit pas d'abord en eux des historiens 'laïc'; de même, on ne peut comprendre Groulx si l'on ne reconnaît pas derrière l'écrivain le clerc !* »[13] Alors que dans l'analyse du chanoine Groulx, l'Eglise se veut au centre de *la survivance*, Brunet, lui, se préoccupe davantage des problèmes séculiers tels que la structure des classes, l'organisation économique et le pouvoir politique. L'historien laïc ne se refuse pas à critiquer l'Eglise, et même exprimera un doute sur son rôle de garant de la survivance canadienne-française. De tout cela, se dégage, bien précisément, une vue d'ensemble très différente.

Comme historien nationaliste, Brunet part d'un point de vue nouveau. Au lieu de glorifier le passé comme un « âge d'or », il joue le rôle de « debunker » (celui qui balaie les préjugés du passé). Son passé national ne l'impressionne pas. « *C'est un passé où les héros et les actions d'éclat furent très rares. Un passé où les hommes n'étaient que les hommes. Ils n'en sont pas moins sympathiques. Un passé où les Canadiens, nos ancêtres, nos grand'pères et nos pères ont connu plus de défaites que de victoires. Un passé où les échecs ont été plus nombreux que les succès. Un passé sans grandeur et sans panache dont nous sommes les modestes héritiers.* »[14] Quant aux glorieuses luttes qui garantirent la survivance du Canada français, celui qui se dit l'ennemi du « wishful thinking » écrit : « *Cette survivance n'est pas un succès collectif digne d'étonnement. Elle fut le résultat d'un concours de circonstances que l'historien peut facilement analyser et qui doivent très peu à l'action éclairée des Canadiens* **eux-mêmes.** »[15] Ces commentaires réfrigérants pourraient très bien venir d'un écrivain profondément hostile au nationalisme canadien-français. Mais placer Brunet dans cette catégorie serait tomber dans l'erreur; son iconoclasme est l'iconoclasme du véritable adepte du nationalisme. Cependant, la démystification vient tout juste de commencer.

Sans une larme, Brunet condamne toute la structure de la pensée traditionnelle nationaliste canadienne-française. « *La plupart des théoriciens du nationalisme canadien-français traditionnel s'étaient trompés et avaient mal orienté ceux qui leur avaient donné leur confiance* », écrivait-il en 1961.[16] Cette condamnation qui n'épargne rien est basée sur un des meilleurs essais de Brunet et, en même temps, le plus controversé, — de deux essais l'un le classe comme un historien par imagination, l'autre étant son exposé des conséquences économiques de la Conquête. Dans « *Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme* »,[17] Brunet analyse et expose les illusions qui, croit-il, ont dominé, à son détriment, la pensée canadienne-française. De façon bien caractéristique, il se sert du gourdin plutôt que de l'épée. Ce fut cet essai qui amena André Laurendeau, quoiqu'il fût d'accord avec la thèse en général, à écrire que « *quelque chose me dit alors que ces structures proviennent un peu trop des idées de l'historien, et pas assez des faits historiques.* »[18] Cette remarque pourrait s'appliquer à la plupart des écrits de Brunet; c'est bien là une caractéristique de l'école nationaliste de l'histoire. Quoiqu'il en soit, l'analyse que fait Brunet de l'idéal acadien, le concept de la mission spirituelle du Canada français en Amérique du Nord et, finalement, la crainte d'une intervention d'état sont généralement convaincants. Ce qu'il critique, en fait, c'est la tendance des penseurs nationalistes canadiens-français à soustraire, de la réalité nord-américaine, la vie d'une société industrielle et urbaine.

Brunet demanda que les nationalistes acceptent les faits de la vie en Amérique du Nord, qu'ils abandonnent les envolées futiles au sujet de la vocation rurale et de la mission civilisatrice du Canada français. Car, en utilisant l'Etat, une communauté forte, capable de résister à l'assimilation, pouvait être construite. Ici, c'est avec passion qu'il expose son idée : « *Vaincus et conquis, séparés de leur métropole, privés d'une*

*classe d'entrepreneurs, pauvres et isolés, ignorants, réduits en minorité dans le pays que leurs ancêtres avaient fondé, colonisé par un capitalisme absentéiste, les Canadiens français avaient absolument besoin d'une intervention vigilante de leur Etat provincial.* »[19] Alors que les nationalistes les plus anciens considéraient l'Eglise comme l'instrument primordial de la survivance canadienne-française, le Brunet de leur siècle est convaincu qu'une nation moderne requiert une intervention de l'Etat pour garantir son existence.[20] De plus, il reconnaît que la Confédération a donné, aux Canadiens français, un Etat provincial possédant des pouvoirs substantiels. Mais, souffrant d'illusions émoussées et d'une fausse spiritualité, ils ne s'en sont pas servis. L'anticléricalisme implicite dans cette idée de l'Etat n'a pas besoin d'être commenté.

Mais la question qui se pose est la suivante : pourquoi les Canadiens français ont-ils été si longtemps le jouet de ces illusions ? La réponse à cette question se trouve dans l'idée maîtresse de la pensée de Brunet, l'idée qui se trouve à la base de toute sa structure d'une généralisation sociologique, d'un historique *obiter dicta* et, par dessus tout, de sa doctrine nationaliste. Ce concept est la Conquête. Ce n'est pas que Brunet a découvert la Conquête, quoique ses paroles portent parfois à le faire croire, mais c'est plutôt sa façon d'interpréter les effets de la Conquête qui donne de l'importance à son idée. Naturellement, la Conquête a toujours semblé une tragédie pour les Canadiens français, quoique les écrivains les plus cléricaux ne manquèrent jamais de faire voir qu'elle avait sauvé le Canada français d'un destin pire — la Révolution française.[21] Pour Brunet, ceci est simplement une illusion cléricale. De fait, la Conquête fut l'ultime tragédie et pour une raison surprenante, — mais pas tellement surprenante lorsque l'on se rappelle les prétentions de Brunet séculier. La Conquête, dit l'historien montréalais, amena la chute de la classe moyenne canadienne-française, faisant du Québec une « société anormale » souffrant de « décapitation sociale » « *L'absence de cette classe dirigeante laïque et bourgeoise, dont le rôle a été si important dans l'évolution des sociétés du monde atlantique, demeure le grand fait de l'histoire du Canada français depuis la Conquête.* »[22]

C'est dans sa discussion des conséquences de la Conquête que Brunet, l'historien, devient Brunet, le sociologue : il a bâti un modèle de ce qu'une « société normale » devrait être, il a fait le parallèle entre sa propre société et le modèle, et il la trouve déficiente. Puisque la classe moyenne est, suivant ce modèle, l'épine dorsale de toute société normale, il va de soi que le Canada français fut laissé pratiquement dépourvu de moyens, quand sa bourgeoisie, séparée par la Conquête de ses ressources vitales métropolitaines, fut remplacée par une classe moyenne anglaise. La conséquence de la Conquête, par ce fait, fut un statut d'infériorité économique et, partant, politique pour les Canadiens français.[23]

# Les historiens de l'économie

Le récit que fait Brunet du destin de la classe moyenne canadienne-française n'a pas gagné l'assentiment unanime de ses confrères historiens. Une école d'historiens de l'économie doute même qu'ait existé, en Nouvelle-France, une classe moyenne importante du moins dans le sens ordinaire du terme. Ces écrivains veulent que ce ne fût pas la Conquête autant que le manque d'efficacité et la carence d'un véritable *ethos* bourgeois qui amenèrent la chute des commerçants canadiens-français.[24] Il semble bien en effet que Brunet, avec son souci profond du présent, débuta par une conception correcte d'un problème contemporain du Canada français, à savoir l'absence d'une classe d'hommes d'affaires; qu'il fit un retour sur l'histoire, et qu'il trouva, dans une explication nationaliste traditionnelle canadienne-française, la source de ce problème : la Conquête. Comme il arrive si souvent avec l'histoire nationaliste intoxiquante de Brunet, la bouteille est neuve mais le vin est mûri à point.[25]

La conquête fut effectivement une épreuve pénible pour le Canada français, non seulement du fait qu'elle plaçait la Nouvelle France sous un nouveau pouvoir métropolitain, mais aussi du fait qu'une immigration graduelle fit des Canadiens français une minorité. Ici, Brunet met de l'avant une autre de ses hypothèses influentes, peut-être la plus influente. Son idée est résumée dans le titre de sa première collection d'essais, *Canadians et Canadiens*. Brièvement, la thèse veut qu'il y ait non pas une, mais deux nations au Canada, l'une *Canadian* ou anglo-canadienne; l'autre, *Canadienne* ou canadienne-française. Paraphrasant Durham, Brunet écrit « *deux nationalismes s'opposaient au sein d'un même état.* »[26] Encore là, dans la pure tradition nationaliste, l'histoire canadienne devient une lutte de « races » ou de nations. Mais, comme il est habituel chez Brunet, l'idée première subit de nouvelles contorsions. En premier lieu, il rejette le concept selon lequel les Canadiens anglais sont tout simplement des colons britanniques; ensuite, il affirme, avec insistance, que le Canada anglais est une nation, unie par un nationalisme puissant, monolithique, nationalisme britannique dans son origine, mais canadien dans son application et dans les intérêts qu'il dessert. Discutant

de la participation canadienne aux guerres de l'Empire malgré l'opposition canadienne-française, Brunet observe finement qu'« *En toute justice, il faut dire que si quelqu'un a péché par nationalisme, au Canada, ce ne sont pas les Canadiens français.* »[27]

La deuxième chose impliquée dans la théorie des deux-nations est beaucoup plus importante. Partant d'un concept, ou plutôt d'un prétendu concept du pouvoir politique, Brunet argumente sur le fait que, lorsque deux nations sont associées dans un même Etat, la nation majoritaire gouverne inévitablement. Mais pour que sa proposition fonctionne en deux sens, c'est-à-dire pour que la majorité gouverne au Canada, mais non dans le Québec, il expose sa théorie de cette façon-ci : « *Et, habituellement, les minorités ne gouvernent pas les majorités. Sauf quand la minorité possède le contrôle économique du territoire qu'elle habite.* »[28] Ainsi, les Canadiens français doivent accepter le fait qu'en dernière analyse la majorité, les Canadiens Anglais, gouverne.

## Un passé affligeant

Une image déprimante et pessimiste se dégage de la description que Brunet fait du passé et de son estimé de la situation présente des Canadiens français. Que peut faire le Canadien français pour améliorer la situation de son peuple, ou du moins pour en assurer la survivance ? La réponse, c'est qu'il ne peut pas faire grand'chose. En premier lieu, il doit être réaliste. Il ne peut s'attendre à ce que la minorité gouverne la majorité. Pour Brunet, il n'y a aucune possibilité que les Canadiens français puissent faire partie d'une majorité en s'alliant à des Canadiens anglais de même pensée qu'eux, car, par définition, il ne peut exister de Canadiens anglais ayant une pensée canadienne-française. La race ou la nationalité détermine la plupart du temps le point de vue de l'homme, et toujours, en temps de crise. Il va de soi que Brunet ne peut nier que les politiciens anglais et français peuvent travailler ensemble et que cette collaboration peut être utile aux Canadiens français. Mais, essentiellement, il voit cette coopération ou, pour utiliser le terme péjoratif qu'il préfère, cette *collaboration* comme un moyen de camoufler la puissance de la majorité. « *Dans un état où coexistent deux nations, la nation majoritaire doit toujours prendre soin d'associer la nation minoritaire à sa politique. Il est ainsi moins difficile de camoufler celle-ci en une politique commune bien que nécessairement elle n'en demeure pas moins celle de la nation majoritaire.* »[29] De plus les chefs du Canada français « *ne doivent jamais demander à la majorité ce que celle-ci ne peut leur accorder. Que leurs objectifs soient modestes mais réalisables.* »[30]

Brunet écarte, avec un dédain bien marqué, deux solutions au problème des relations entre *Canadians* et *Canadiens*. La première est le séparatisme. En 1954, il écrivait que le Canada anglais ne tolérerait jamais le séparatisme et qu'il possédait les moyens politiques, économiques et militaires pour faire respecter ses volontés. Les séparatistes québecois, remarquait-il, « *auraient intérêt à étudier l'histoire des Etats Confédérés.* »[31] C'est également chimérique de la part de ceux qui veulent préserver le Canada français que de croire que le Canada peut devenir une nation bilingue et biculturelle. « *Depuis quelques années, les prophètes d'un ordre nouveau invitent les Canadiens français du Québec à faire du Canada un pays biethnique et bi-culturel. Ceux qui proposent un tel programme oublient — par simple ignorance, parce qu'ils ont la mauvaise habitude de prendre leurs désirs pour des réalités ou dans le but de tromper la bonne foi de la minorité — que le Canada est un pays Anglais à l'intérieur duquel survit une province canadienne-française, véritable colonie économique et politique de la nation anglo-canadienne.* »[32] En vérité, ceux qui se font les champions d'une telle politique utopique de biculturalisme et de bilinguisme ont cessé d'être Canadiens français.[33] Les Canadiens français doivent peut-être se méfier, par dessus tout, des politiciens qui parlent à temps ou à contre-temps de l'unité nationale, car, étant donné la prédominance de la majorité, l'unité nationale ne peut signifier que la disparition de la minorité. C'est un slogan employé par la majorité pour obtenir de la minorité ce qu'elle ne se risque pas à demander en l'appelant par son nom.[34]

Puisque l'unité nationale est un piège pour les Canadiens français, ceux qui s'en font les partisans sont, de fait, les ennemis du Canada français. Et puisque ce ne sont pas seulement les Canadiens anglais, mais aussi certains Canadiens français qui favorisent l'unité nationale, Brunet reprend en l'élargissant subtilement, le vieux concept du *vendu*. La presque totalité des chefs historiques du Canada français est condamnée pour collaboration avec le Conquérant et pour avoir conservé les mythes du Conquérant. Par exemple, il maudit les Canadiens français qui sont allés jusqu'à suggérer que la Conquête ait pu apporter certains avantages aux Canadiens français. « *The Canadiens are told* », écrivait-il en 1959, « *that, thanks to the cleverness of their religious and political leaders and their own courage, they have finally successfully overcome all the bad consequences of a foreign domination. The French Canadian ruling classes, whose accession to their position of pre-eminence has always been dependent on the willingness of either the British authorities or the English Canadian leaders, are interested in upholding this historical interpretation.* »[35] En résumé, les chefs traditionnels du Canada français furent des

*Quislings.* Mais la catégorie *vendu* est élargie davantage de façon à inclure les intellectuels canadiens-français, particulièrement les *gauchistes sociaux,* qui trouvent le nationalisme canadien-français trop étouffant, le rejettent ou tout au moins le critiquent sérieusement. Enfin, il y a « *the businessmen, engineers, politicians who make their living with British Canada or need to make friends among English speaking people. One can easily understand why they speak and act as they do.* »[36] L'idée qui se dégage de cela semble être que tous ces Canaddiens français, passés et présents, qui n'ont pas cru bon d'accepter la marque distinctive du nationalisme de Brunet, ont pour le moins été stupides, prenant des désirs pour des réalités, et au pire, des traîtres. Ce mode d'argumentation est bien familier, mais la familiarité fait que ces inexactitudes logiques sont plus apparentes.

Si toutes ces activités sont suspectes, reste-t-il quelque chose aux Canadiens français qui « *ont droit à l'autodétermination ?* »[37] Suivant Brunet, il n'y a qu'un salut possible : une défense vigilante de l'autonomie provinciale. Une fois de plus, le radical se mue en traditionaliste, car l'autonomisme est la stratégie la plus marquée par l'usage persistant du passé. Mais pour Brunet, le Québec est la nation-Etat du Canada français, — la diaspora doit être oubliée, vouée à l'assimilation. Ottawa doit être reconnu et accepté comme capitale nationale du Canada anglais, et Québec, comme capitale du Canada français. « *Pour les Canadiens-français, le gouvernement d'Ottawa ne peut être que le gouvernement central d'une fédération unissant Québec au Canada anglais. Une collaboration étroite et harmonieuse peut et doit exister entre les autorités provinciales et fédérales. Cependant, le gouvernement chargé de défendre et de promouvoir le bien commun de la nationalité canadienne-française est celui de la province où habite l'immense majorité des Canadiens français. C'est pourquoi, Québec ne doit pas être considérée ni se considérer simplement comme l'une des dix provinces. Elle a le droit de réclamer un statut spécial dans la fédération canadienne puisqu'elle est le porte-parole et le défenseur de la minorité.* »[38]

Mais l'autonomie provinciale doit être plus qu'une défense intransigeante des droits constitionnels de la province. Les pouvoirs de la province doivent être mis en oeuvre et les illusions anti-étatiques, rejetées.[39] Brunet rejette le rapport de la Commission Tremblay, avec son examen volumineux et sa défense de l'autonomie provinciale, comme étant « *la somme du nationalisme traditionnel avec toutes ses illusions et toutes ses contradictions.* »[40] De plus, il a trouvé peu de choses dignes d'éloges dans le régime de l'Union Nationale qui « *imitant les libéraux fédéraux de l'époque Lapointe-Cardin, a su exploiter avec habileté le sentiment d'insécurité, les idéaux traditionnels, et l'instinct de solidarité de la collectivité.* »[41] Toutefois, l'Union Nationale a effectivement pris la défense de l'autonomie provinciale et, par ce fait, ne fut jamais critiquée sévèrement par Brunet. Mais le point principal est que le temps était arrivé où les Canadiens français devaient permettre à leur province de jouer le rôle qui lui avait été refusé depuis la Conquête. Une nouvelle politique d'intervention de l'Etat, un nouveau « socialisme royal » tel que pratiqué sous le vieux régime par Jean Talon, devenait nécessaire si les Canadiens français voulaient survivre comme une société industrielle et urbaine du vingtième siècle.[42]

La croyance de Brunet à l'effet qu'une forme de survivance pouvait être assurée par un autonomisme positif, fut le seul rayon d'optimisme dans un sombre tableau. A ses vues, et à celles de l'école dont il est le principal tenant, l'on donna le titre de *nationalisme pessimiste.* Dans certains cercles nationalistes, particulièrement ceux dominés par les enseignements optimistes et cléricaux du chanoine Groulx, le *brunetisme* se gagna autant d'ennemis que d'amis. Voici un commentaire, qui éclaire beaucoup la fonction de l'éducation dans une communauté nationaliste : « *En luttant contre un style, M. Brunet finit par nous enlever les raisons de vivre et de lutter. Ces exagérations irresponsables causent à certaine jeunesse, un tort incalculable et risquent de tuer, par leur critique outrancière et mal avisée, toute éducation patriotique.* »[43]

## Un pessimisme contagieux

Mais cette critique, si juste qu'elle fût, ne prévoyait pas que les idées de Brunet, par le fait de leur propre pessimisme, pourraient déterminer une réaction plus puissante que celle qu'aucun optimisme romantique n'aurait pu espérer obtenir. Les critiques oublièrent ce point fondamental que, par dessus tout, Brunet, lui aussi, était un nationaliste. L'historien décrit lui-même la fonction de son analyse iconoclaste : « *L'histoire nationale dorée et faussée par l'émotion patriotique n'a aucune valeur d'éducation. Les élèves, dès qu'ils ont dépassé l'âge où ils croyaient aux contes de fées, prennent en dégoût l'étude d'une histoire qui n'a aucun lien avec la réalité et avec l'actualité. Devenues adultes, les nouvelles générations se rendent compte que la vie qu'elles sont appelées à vivre ne correspond pas du tout à l'idylle pastorale que les généra-*

*tions précédentes auraient vécues. Elles cherchent en vain à expliquer cette solution de continuité entre le passé idéalisé et le présent durement réaliste.* »[44] Dans la nouvelle perspective faite de réalité, le passé est ramené à un foyer vrai avec tous ses manquements et ses faiblesses. Il devient alors évident que seul le présent peut être réformé en rejetant les vieilles illusions, — le monde de l'industrialisation et de l'urbanisation étant accepté et les mythes ruraux, oubliés; le messianisme spirituel du passé, remplacé par les exigences matérielles du présent; la crainte de l'état, déracinée, et cet instrument de survivance, libre d'entreprendre les tâches que toute société moderne lui donne à accomplir. Ainsi, le vieux nationalisme est condamné pour faire place au nouveau. Alors que ces implications de l'Histoire de Brunet son évidentes, il y en a d'autres qui ne le sont pas moins. Quoique Brunet lui-même rejette le séparatisme, sa *doctrine nationale* peut très bien, et même logiquement, y conduire. Premièrement, il y a le postulat des deux nations distinctes, et même mises en opposition. Il y a également la théorie que le lion prend nécessairement la part du lion. Est-ce qu'il ne serait pas raisonnable de conclure que le seul moyen, pour le Canada français, d'assurer sa survivance et de vivre une vie « normale » est de mettre fin à l'association politique dans laquelle la petite nation n'est pas plus qu'une colonie annexée à la grande nation ? En résumé, un nationalisme pessimiste implique que, le fait de la Conquête étant accepté, le Canada français est voué à disparaître. Et si la Conquête est à la racine des problèmes de la société, et que la machine constitutionnelle en place repose sur la Conquête, la Confédération doit être abolie et, avec elle, la Conquête. En un mot, si d'autres conclusions sont possibles, il ne peut être question de dire que le séparatisme est une conclusion qui ne peut pas être tirée des enseignements de l'école de Brunet. Pour l'intelligence logique du jeune, désabusé qu'il est d'un *statu quo* peu satisfaisant quand il le juge à la lumière des critères de Brunet, la séparation est de toute évidence préférable à l'alternative qui vient clairement en troisième lieu : l'assimilation. Il n'est pas surprenant que la théorie des deux-nations, qui est à la base de l'argumentation du séparatiste en faveur du séparatisme, soit, après tout, simplement une nouvelle tentative pour réduire à néant la décision de 1759.[45]

Il est évident que les assises du point de vue de Brunet se retrouvent dans le « *two nations warring in the bosom of a single state* » de Durham. Le fait que Durham surestima et simplifia grandement les événements qui nous amenèrent à 1837, n'ébranle pas la foi de Brunet dans la théorie. Il faudrait un volume pour faire la contrepreuve de l'application de la théorie en différentes circonstances, mais, toutefois, certaines questions peuvent être posées. Si 1837 fut un « conflit racial », comment, en premier lieu, peut-on expliquer son fondement étroit, et, en second lieu, comment peut-on expliquer les mêmes événements dans un Haut Canada homogène au point de vue racial ? Un autre exemple choisi par Brunet pour illustrer sa théorie de la dichotomie *Canadian-Canadien* est le débat sur la contribution canadienne à la guerre des Boers.[46] Dans ce débat, dit-il, Laurier représente le point de vue *Canadian* qui demande la participation; Bourassa, le point *Canadien* qui réclame l'abstention. Si seulement l'histoire pouvait être aussi simple que cela. De fait, et tout naturellement, la modération de Laurier dans la question sud-africaine mit en fureur beaucoup de Canadiens anglais comme le résultat des élections 1900 le démontra. Quant à Bourassa, il est vrai que ses sentiments anti-impérialistes lui attirèrent beaucoup de sympathie dans le Québec. Il est également vrai, toutefois, que l'attitude des québecois vis-à-vis de Laurier, lors de l'élection 1900, fut sans équivoque. Et, un détail qu'il est bon de noter, c'est que Bourassa lui-même basa son hostilité à la participation à la guerre des Boers sur ce qu'il considéra comme une attitude canadienne vis-à-vis les responsabilités impériales, une attitude définie en premier lieu par Sir John A. Macdonald. Presqu'en chaque cas, avec peut-être l'exception des crises de la conscription de 1917 et de 1942 (et même ces événements exigent des distinctions), la thèse de Brunet n'arrive pas à expliquer tous les faits. Dans le passé, les Canadiens français et anglais, en commençant par Lafontaine et Baldwin, ont, en pratique, rejeté la dichotomie de Durham.

Mais les idées de Durham, qui mettent en fureur la plupart des Canadiens français, exercent un curieux magnétisme sur Brunet qui, une fois, désigna le Lord Anglais comme « the best historian of Canada. »[47] Brunet semble être tiraillé, d'une part, par la crainte que Durham ait été juste dans son analyse des causes de l'affaire 1837 et, par conséquent, également juste quand il prétendait que l'assimilation était la solution, et, d'autre part, par son engagement nationaliste envers *la survivance*. Brunet, le scientifique, tente de se servir de l'analyse de Durham sans en arriver aux conclusions qui répugnent à Brunet, le nationaliste. Mais le fait que la tension entre l'assimilation et la survivance demeure sans solution dans l'esprit de Brunet explique que ses disciples incapables de vivre avec une tension insoluble, soient forcés de choisir une partie de l'alternative, assez souvent le séparatisme ou une variante. Si Brunet avait accepté l'analyse et la solution de Durham son radicalisme apparent serait plus convaincant. Beaucoup de nationalistes contemporains exigent tout naturellement que l'analyse radicale produise des conclusions radicales.[48]

Dans la *doctrine nationale* de Brunet, il y a évidemment des conclusions dont le ton est plus modéré que ce qu'exigerait le séparatisme. Une de ces conclusions — quoique ce ne soit en réalité qu'une variante du séparatisme — a été tirée par la section montréalaise de la Société St-Jean-Baptiste, dont Brunet est un officier. Le mémoire de la Société au Comité de la législature québecoise sur la Constitution est la quintessence du *brunetisme.* Il se fait l'écho de tous les changements survenus chez les *Canadians* et les Canadiens, les majorités et les minorités, les conquérants et les conquis. « *Les Canadiens français* », demande le mémoire, « *formeraient-ils le dernier peuple colonisé de la terre ?* »[49] A cette question, le toujours pessimiste Brunet, s'appuyant sur sa théorie âpre du déterminisme des majorités et des minorités, aurait sans doute répondu par l'affirmative. Mais un changement s'était produit dans le Québec. Un nouveau nationalisme, qui doit certainement quelques-unes de ses racines aux enseignements de l'historien montréalais, est en floraison. La réforme est commencée, une réforme qui très franchement rejette au moins les illusions du ruralisme et de l'anti-étatisme, sinon celles du messianisme. En un mot, la nation minoritaire prouve qu'elle peut faire quelque chose. Il n'y a vraiment que les théoriciens aveugles du déterminisme des *deux-nations* qui voudraient nier que la nation soit-disant minoritaire n'ait fortement marqué la nation majoritaire. Ces changements ne manquèrent pas d'influencer la pensée même d'un scientifique aussi convaincu de son désintéressement olympien que Michel Brunet. Une note optimiste apparaît qui est nouvelle, quoiqu'elle ressorte directement de son appel à l'*autonomisme positif.* Le Mémoire de la Société St-Jean-Baptiste dit : « *Doués d'une confiance en eux-mêmes qui leur avait jusqu'ici manqué, les Canadiens français de 1964, rejetant l'option fataliste de leurs pères, semblent décidés à orienter par eux-mêmes et pour eux-mêmes leur histoire.* »[50] La conclusion que la Société St-Jean-Baptiste, guidée par les principes du *brunetisme,* tira de son résumé de l'histoire canadienne, fut à l'effet qu'il fallait une nouvelle constitution au Canada. Deux nations, conclut le mémoire, exigent deux états reliés l'un à l'autre dans une structure fédérale où chaque nation serait également représentée. Ce mémoire et ses conclusions font voir jusqu'à quel point les théories de Brunet sont devenues des prétentions nationalistes orthodoxes, même dans une organisation aussi traditionaliste que la Société St-Jean-Baptiste.

# Influence de Michel Brunet

L'influence étendue du *brunetisme,* cette combinaison d'iconoclasme et de conservatisme (ou comme le dit Laurier de Bourassa, ce mélange castor-rouge qu'est le nationalisme canadien-français), offre la clef à une compréhension du Québec contemporain. Et cette clef on la trouve dans la nature et les limites de l'attitude de Brunet, attitude de balayeur des préjugés du passé (debunking.) Une société sans sécurité produit rarement de tels balayeurs, car elle craint, peut-être par dessus tout, l'ennemi du dedans. La mode historique des Etats-Unis aux années '50, qui dégrada le « *debunking* », en fournit un exemple. Mais une société en voie de transformations profondes, transformations qui défient la sagesse conventionnelle, semble bien produire une critique vigoureuse du passé. Les Etats-Unis aux années '30 en offrent un exemple frappant.[51] Les écrits de Brunet coïncident avec une période de grands changements au Canada français, une période où presque toutes les valeurs traditionnelles sont mises en question. Cependant, la tendance de Brunet au « *debunking* » est très limitée, car il ne met jamais en doute le système, le nationalisme, mais seulement ses justifications traditionnelles. Il est donc un « *debunker* » conservateur. Un exemple de critique radicale, un auteur qui met en question le système lui-même, c'est Pierre-Elliot Trudeau.[52] Ceci explique une importante division au sein du Québec contemporain. Aussi longtemps que le nationalisme traditionaliste, sous la forme de l'Union Nationale de Maurice Duplessis, tient le pouvoir, tous les critiques se retrouvent ensemble dans l'opposition. Mais une fois le régime Duplessis remplacé par une administration nouvelle, les anciens alliés-de-l'opposition découvrirent que leurs objectifs ultimes avaient toujours été différents. Pour des hommes comme Trudeau, le nationalisme lui-même était à la base des problèmes du Canada français, et c'est pourquoi il considéra le nouveau nationalisme aussi dépourvu dans le principe, sinon dans la pratique, que l'ancien. L'autre école, qui pourrait être appelée l'école René Lévesque, suit Brunet de près en rejetant seulement les aspects traditionalistes du nationalisme. Pour ces derniers, le nationalisme vaut en autant qu'il est conforme aux besoins économiques de la société moderne. L'école Lévesque-Brunet est celle qui domine actuellement dans le Québec. Mais l'anti-nationalisme de Trudeau, ou plus exactement son multinationalisme *Actonian,* est loin d'avoir fait la preuve de son invalidité.

Il n'est pas nécessaire d'aller loin pour trouver l'explication de la popularité de l'austère *doctrine nationale* de Brunet. Malgré l'icono-

clasme radical apparent de Brunet, son attitude fondamentale face à l'histoire de son peuple est orthodoxe. L'histoire, pour lui, comme pour les historiens nationalistes qui l'ont précédé, est une arme qui doit être maniée tout au long de l'interminable lutte nationale. Quoique historien de profession, la plupart des oeuvres de Brunet sont des « sermons pour les mécontents ». Sa piɔche recherche se limite à la période suivant immédiatement la Conquête, et même là ses conclusions ont été prises à partie. Lorsqu'il aborde des domaines qui lui sont moins familiers, son aptitude à généraliser de façon dogmatique prend de la vitesse. Il y a certainement une raison de croire que le professeur Brunet a l'ambition d'écrire de la « méta-histoire » en compagnie d'Arnold Toynbee, que l'historien canadien-français a critiqué vigoureusement.[54] Brunet ne serait-il pas l'image même d'un prestidigitateur pour qui l'histoire est un sac de tours de passe-passe nationalistes ? Et comme Toynbee, il est plus habile à diagnostiquer les maux de la société qu'à en prescrire les remèdes; c'est là un fait qui crée des doutes au sujet de son diagnostic et des remèdes proposés par ses disciples. *« L'heure est venue pour l'histoire, au Canada français, de quitter la chaire de rhétorique, selon l'expression du professeur Trudel. »*[55] On est porté à se demander si un aussi judicieux conseil peut être accepté aussi longtemps que des objectifs nationalistes sont les dominantes de la pensée de l'historien. ★

**R. C.**

1. SMITH, PAGE, *The Historian and History*, (Knopf, New York, 1964) 5.
2. Que *Colony to Nation* de A. R. M. LOWER, (Longmans, 1946) et *Dominion of the North* de D. G. Creighton (Macmillan, 1945) soient des expressions du nationalisme canadien, la chose est bien évidente, cependant que la différence des points de vue est également évidente.
3. L'ABBÉ CASGRAIN, « *F. X. Garneau, Oeuvres Complètes* », Montréal, 1885) II, 132.
4. OUELLET, FERNAND, *Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIXe siècle*, dans « *Recherches Sociographiques* », (1963) IV, 47-70.
5. Comparant Chapais à Groulx, Olivar Asselin écrit : « les anglais de Chapais étaient des hommes que nous n'avions aperçus que dans des livres; ceux de Groulx avec leur double personnalité de « Jeykel and Hyde » sont ceux que nous avons connu depuis notre enfance ». Citation tirée de Mason Wade, *The French Canadians*, 1760-1945 (Macmillans, 1954) 875.
6. N'importe quel écrit de Groulx pourrait être utilisé pour appuyer cette assertion. Au sujet de son côté séparatiste, voir ses essais dans *Notre Avenir Politique* (Montréal, 1923). Son acceptation de la Confédération, postérieure et dénuée d'enthousiasme, peut se voir dans son essai *Les Canadiens-Français et la Confédération Canadienne* (Montréal, 1927).
7. LAURENDEAU, ANDRÉ, « *Sur une Polémique entre Bourassa et Tardivel* », L'Action Nationale, XLIII, 2 février, 1954, 248-59.
8. GROULX, L., « L'Histoire et la Vie Nationale », Dix ans d'Action française, (Montréal, 1926) 267.
9. *Ibid.* 269.
10. *Ibid.* 262.
11. GROULX, L., « *Si Dollard revenait . . .* », *Dix ans d'Action française*.
12. Pour lire une analyse brillante du nationalisme de l'école de Groulx, voir Tremblay, Maurice, « *Réflexions sur le nationalisme* », Ecrits du Canada Français, V, 1959, 9-45.
13. DION, LÉON, «*Le nationalisme pessimiste, sa source, sa signification, sa validité,* » *Cité Libre*, novembre, 1957, 4-11.
14. BRUNET, MICHEL, *Canadians et Canadiens*, (Montréal, 1955) 45.
15. BRUNET, MICHEL, *La Présence Anglaise et les Canadiens*, Montréal, 1958), 196.
16. *Le Magazine Maclean*, mars, 1961, 57.
17. *La Présence*, 113-66.
18. LAURENDEAU, ANDRÉ, « *A propos d'une longue illusion* », *Le Devoir*, 19 mars, 1960.
19. *La Présence*, 145.
20. Ici, comme en plusieurs autres circonstances, Brunet manque beaucoup plus d'originalité dans sa pensée qu'il ne le laisse voir en surface. Un certain écrivain qui, comme tant d'autres, est victime de la critique de Brunet, exprima cinquante ans avant Brunet des idées identiques sur la nécessité d'une intervention d'Etat. Voir Errol Bouchette, *L'Indépendance économique du Canada français*, (troisième édition) Montréal. 1913.
21. LAFLÈCHE, L., *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille*. Trois-Rivières, (1866). « On se convaincra que la Conquête n'a pas été pour nous un malheur, mais qu'elle a été le moyen providentiel dont Dieu s'est servi pour nous sauver comme peuple. » 73.
22. *La Présence*, 112. Un autre écrivain, souvent critiqué par Brunet, exprima une opinion à peu près semblable au sujet de la Conquête. Voir Nevers, Edmond de, *L'avenir du peuple canadien-français*, (Paris, 1896) 46. Une explication sensiblement différente de la prédominance de ces idées dans la pensée canadienne française est donnée par TREMBLAY, MAURICE, « *Orientations de la pensée sociale* », *Essais sur le Québec contemporain* (Québec, 1953) 193-208, et par TRUDEAU, PIERRE-ELLIOTT, *La Grève de l'Amiante*, (Montréal, 1956), 3-9.
23. *La Présence*, 229-30.
24. HAMELIN, JEAN, *Economie et Société de la Nouvelle France*, (Québec, 1961); OUELLET, FERNAND, « *Michel Brunet et le problème de la Conquête* », *Bulletin des Recherches Historiques*, 62, 2, 1956, 92-102.
25. Une autre discussion peut se trouver dans ANGERS, F.-A., « *Naissance de la pensée économique au Canada français* », *Revue d'Histoire de l'Amérique française*, XV, 2, septembre 1962, 204-229 et aussi dans mon essai à venir portant le titre « *Québec : The Ideology of Survival* », dans ROSTEIN, A., *Social Policy for Canada* (McGraw Hill).
26. *Canadians et Canadiens*, 123.
27. *Ibid.*, 146.
28. *Ibid.*, 139.
29. *La Présence*, 277.
30. *Ibid.*, 292.
31. *Canadians et Canadiens*, 172.
32. *Ibid.*, 165.
33. *La Présence*, 201.
34. *Canadians et Canadiens*, 13.
35. BRUNET, MICHEL, « *The British Conquest : Canadian Social Scientists and the fate of the* Canadiens », *Canadian Historical Review*, XL, juin 1959, 106.
36. BRUNET, MICHEL, « *Co-Existence — Canadian Style* », *Queen's Quaterly*, LXIII, 3, automne 1956, 427.
37. *La Présence*, 263.
38. *Canadians et Canadiens*, 30.
39. *Ibid.*, 169.
40. *La Présence*, 264.
41. *Ibid.*, 266.
42. *Ibid.*, 142-46.
43. GENEST, JEAN, « *Qu'est-ce que le brunetisme ?* », *Le Devoir*, 22 avril, 1961.
44. *Canadians et Canadiens*, 39.
45. Voir comme exemple deux livres de Raymond Barbeau, *J'ai choisi l'Indépendance*, (Montréal, 1961) et *Québec est-il une Colonie ?* (Montréal, 1962).
46. *Canadians et Canadiens*, 138.
47. *Queen's Quaterly*, 1956, 430.
48. Pour un article écrit par un auteur auquel Brunet attribue plusieurs de ses idées et dans lequel les conséquences séparatistes du nationalisme pessimiste apparaissent clairement, voir SEGUIN, MAURICE, « *Genèse, et historique de l'idée séparatiste au Canada français* », *Laurentie*, 119, juin 1962, 940-996.
49. *Le fédéralisme, l'acte de l'Amérique du nord britannique et les Canadiens français*, (Montréal, 1964) 93.
50. *Ibid.*, 96.
51. HIGHAM, JOHN, « *The Cult of American Concensus : Homogenizing our History* », *Commentary*, XXVII, (1959) 93-101.
52. TRUDEAU, PIERRE-ELLIOTT, *La grève de l'amiante*.
53. TRUDEAU, PIERRE-ELLIOTT, « *La nouvelle trahison des clercs* », *Cité Libre*, XIII, 46, avril 1962, 3-16; BRETON, ALBERT, « *The Economics of Nationalism* », *Journal of Political Economy*, (XXII, 4, août 1964) 376-386.
54. *Canadians et Canadiens*, 79.
55. *Ibid.*, 44.

# Lettre ouverte a

# M. CLAUDE WAGNER

par Gérard PELLETIER

*M. le Ministre,*

*La justice est une grande chose et c'est pourquoi je vous écris : parce que je la crois en danger sous votre autorité.*

*Lirez-vous cette lettre ? Dans le métier que je fais (ce journalisme tant décrié depuis quelques mois) on apprend très tôt à courir le risque de n'être pas lu. Il nous suffit de savoir que certaines paroles sont à dire. Et quand notre conscience se rebiffe, c'est plus souvent pour nous reprocher des silences que pour nous accuser de crier dans le désert. Or peut-être, M. le Ministre, avons-nous été coupables, ceux parmi nous qui vous faisaient confiance, de n'avoir pas assez tôt signalé vos tendances inquiétantes . . .*

*Vous souviendrez-vous de notre première rencontre ? A la maison des policiers (lieu fatidique !) un débat sur la peine de mort nous avait réunis. Vous défendiez le principe de ce châtiment qui constitue, à vos yeux, une garantie fondamentale de la civilisation; je le condamnais, au contraire, comme un reliquat des temps barbares.*

*C'est dire que, dès le premier contact, nous nous sommes trouvés en flagrant désaccord. Je fus frappé, cependant, par la franchise totale de votre exposé. Vous défendiez une thèse que je crois fausse, mais vous la souteniez honnêtement. Je fis donc taire mes préjugés (eh oui ! cela arrive même aux journalistes) et réservai mon jugement à votre sujet.*

*Quelques mois plus tard, je me félicitai de cette prudence. Vous deveniez le conseiller juridique de la rédaction que je dirigeais et j'apprenais à vous mieux connaître, à vous estimer davantage. Ce qu'un rédacteur en chef redoute le plus, chez un conseiller juridique, c'est la circonspection excessive, le scrupule maladif, la crainte exagérée des poursuites. Rien n'est plus paralysant, plus désastreux pour un journal. Mais justement, vous n'aviez rien de l'avocat timoré qui voit partout des outrages au tribunal et croit débusquer des libelles diffamatoires dans les textes les plus inoffensifs. J'admirais au contraire la rondeur sereine et courageuse de vos conseils. Il ne s'agissait pas pour vous de nous instiller la peur morbide du faux pas mais seulement de nous signaler les embûches de notre métier au regard de la loi.*

*Je fus donc très heureux de vous voir accéder plus tard à la magistrature. Nous perdions certes un collaborateur précieux mais je ne doutais pas que vous seriez un juge compétent. Et l'affaire Haumont vint sans retard justifier cet optimisme. Je ne fus pas seul à admirer votre comportement dans cette cause, d'abord l'énergie et la célérité dont vous fîtes preuve et plus encore votre souci de publier très haut l'innocence du professeur injustement accusé.*

*Puis, ce fut l'affaire Meunier.*

*Ai-je besoin de vous dire qu'au départ, votre attitude courageuse m'a réjoui ? Il faisait bon constater qu'à vos yeux, tous les citoyens étaient égaux devant la loi et que vous n'entendiez pas tergiverser parce que votre enquête mettait en cause un juge de la Cour Supérieure.*

*Là toutefois, M. le Ministre, s'arrête mon approbation. Car dès la fin de cette pré-enquête vous posiez un geste qui aurait dû déclencher les plus vives protestations. En livrant aux journaux le fruit de vos recherches, au lieu de communiquer votre rapport au Procureur général, vous vous rendiez coupable d'un mépris flagrant des règles de la justice. Vous aviez conduit seul toute cette procédure. Le Juge Meunier n'était pas représenté devant vous. Si vous n'aviez pas senti le besoin de l'entendre comme témoin, il aurait pu ignorer jusqu'au bout que vos découvertes le mettaient en cause. Et cependant, l'exposé des faits (vérifiés par vous seul) que vous*

*rendiez public au terme de vos recherches, constituait un réquisitoire sévère, une quasi condamnation de cet homme qui n'avait encore pu se défendre devant aucun tribunal.*

*Je m'accuse aujourd'hui de n'avoir pas réagi au moment même où vous preniez cette décision. Je déplore que la presse entière ait fait silence sur cet accroc à l'esprit de notre système juridique. Ce « trial by newspapers » révélait, de votre part, un manque de respect pour les droits de la personne et un déplorable sans-gêne dans l'exercice de votre autorité.*

*Pourquoi les éditorialistes, dont je suis, n'ont-ils pas protesté ? Pourquoi n'ont-ils rien dit non plus de vos troublants propos sur le cautionnement ? C'est sans doute notre ignorance qu'il faut tenir pour responsable de ces péchés d'omission. Quand le Barreau lui-même reste coi, les profanes que nous sommes ne se sentent guère qualifiés pour attacher de tels grelots. Et puis, nous souffrons tous d'inhibition quand la magistrature est en cause. Ces messieurs du Banc ont la peau fort sensible; ils deviennent même ridiculement chatouilleux dès qu'ils se croient offensés dans leur dignité. Et comme la magistrature se trouve à la fois juge et partie, dans les questions d'outrage au tribunal, les journalistes ne se sentent guère protégés.*

*Il reste que nous avons eu tort de ne pas parler. Si la presse avait dressé, dès ce moment-là, le barrage de questions et de protestations que justifiait votre conduite, peut-être eussiez-vous hésité au bord de la tentation suivante, peut-être même M. Lesage eût-il réfléchi plus longuement avant de vous confier un portefeuille.*

*Notre silence, au contraire, vous laissa libre cours. Et vos premières déclarations de politicien devaient semer la consternation, quelques mois plus tard, chez tous les gens qui vous estimaient encore.*

*Nous attendions un juriste, susceptible de remplacer avantageusement son médiocre prédécesseur; c'est un policier qui se révélait dans vos discours et qui manifestait, avec un enthousiasme déconcertant, les limites de son horizon personnel. Comme conception de la justice dans un Etat démocratique, des slogans contre le crime et des appels de trompette annonçant la chasse aux gangsters; pour philosophie sociale, je ne sais quelle obsession du mal braquée sur les seuls criminels. On aurait dit que vous conceviez la vie en société comme une guerre de tribus entre policiers et malfaiteurs; vous vous montriez plus soucieux de rendre coup pour coup que d'assurer à chacun une pleine mesure de justice.*

*Apparemment, cela n'inquiéta guère M. Lesage, puisqu'il vous nomma au poste de procureur général. Et vous qui deviez bientôt faire le procès des journaux, vous choisissiez comme secrétaire un collaborateur chevronné d'*Allo-Police*, un homme que dix ans de sang et de corps dépecés « à la une » n'avaient pas dégoûté de cette publication. Vous faisiez connaître par ce choix que les formes les plus basses du journalisme ne vous causent à vous-même aucune répugnance, pourvu qu'on y reste docile aux consignes de la police.*

*Tout cela préparait admirablement, et nous aurions dû le comprendre, votre rapport sur le « samedi de la matraque », cette condamnation lancée contre des gens que vous n'aviez pas entendus.*

*Le gouvernement dont vous faites partie, M. le Procureur général, a commis bien des fautes. Ce qui pourtant le sauvait encore dans notre estime, c'est qu'il renonçait, le plus souvent, à escamoter les problèmes. Or vous, le plus jeune et le plus récent de ses ministres, vous avez fait servir l'appareil du pouvoir et le prestige de la justice, non pas à chercher honnêtement la vérité ni à mettre à jour les faits, mais au contraire à imposer aveuglément une version officielle.*

*Cela, M. le Ministre, les hommes libres de cette province ne sauraient vous le pardonner sans se trahir eux-mêmes. M. Lesage voudrait nous faire croire qu'il faut oublier cet épisode déplorable pour « ne penser qu'à l'avenir ». Mais cet avenir même se trouve hypothéqué par votre rapport. Nous savons, désormais, que la raison d'Etat vous trouve sans scrupules et que la justice au Québec continuera d'être administrée comme elle l'a toujours été, c'est-à-dire avec un sans-gêne grossier à l'égard des libertés civiles.*

*En aurions-nous douté, du reste, que votre toute dernière « performance » suffirait à dessiller nos yeux. Votre colère publique contre la commutation de peine accordée à Marcotte et les invraisemblables déclarations qui assaisonnèrent ce mouvement d'humeur dépassent toutes les bornes de la décence. A cette occasion, M. le Ministre, vous avez donné un triste spectacle. Et ce spectacle, la télévision l'a transmis dans chacun de nos foyers. Les énormités que vous avez dites, le soir du 4 décembre, nous les avons entendues de votre bouche même. Vous ne pouvez pas, cette fois, accuser les journaux d'avoir mal rapporté vos paroles; votre voix résonne encore à nos oreilles.*

*Passons rapidement sur le désagréable cabotinage, les poses tragiques, le ton sinistre : « Je suis allé prier près des deux constables de Saint-Laurent littéralement sciés par les balles. Je me suis approché de l'épouse d'un des constables et je lui ai dit : « Madame, avec mes prières, je vous dis que la justice a toujours le dernier mot*[1] *». Ce numéro déjà était du plus mauvais*

---

(1) Toutes les citations de ce même discours sont empruntées au *Devoir* et au *Montreal Star* du 5 décembre.

*goût. Je ne vous accuse pas d'avoir joué la comédie; peut-être étiez-vous sincère, peut-être est-ce une émotion vraie qui vous donnait cette voix d'étranglé. Mais tout, dans votre comportement au micro, donnait l'impression d'une mise en scène.*

*Et, surtout, vous n'alliez pas tarder à préciser quel sens prenait dans votre esprit ce « dernier mot » qui appartient à la justice. Vous alliez nous le dire immédiatement : pour vous, ce dernier mot, c'est la pendaison. Parce que le cabinet fédéral a gracié Marcotte, vous croyez voir la « justice » s'effondrer sous vos yeux. « It's useless, avez-vous dit, to waste public funds on trials and appeals* for nothing. *» Cette phrase, M. le Ministre, n'est-elle pas tragiquement claire ? La condamnation à perpétuité, c'est pour vous « nothing » et justice n'est faite qu'au moment où le condamné se balance au bout d'une corde. Vous trépignez comme un enfant contrarié parce qu'un homme vient d'échapper à la potence. De tout cela comment ne pas conclure que vous administrez la justice dans un esprit de vengeance ? Ce n'est pas la cruelle vigile du condamné à mort qui trouble votre sommeil; ce qui vous empêche de dormir ce n'est pas de penser qu'au fond d'une cellule, un homme attend son dernier supplice; c'est d'apprendre, au contraire, que la trappe ne s'ouvrira pas sous ses pieds. Du moins est-ce là ce que vous-même nous donnez à entendre*[2].

*Et Dieu sait que tout le monde l'a entendu ainsi. M. Paul Coucke, éditorialiste à CJMS, un homme qui ne comprend jamais grand'chose, a tout de même saisi, cette fois-ci : « Si un citoyen aperçoit, au coin de la rue, Marcotte ou Fournel, disait-il après votre discours, qu'il les abatte comme des chiens ». Cet appel au meurtre, répercuté par la radio et la télévision, ne vous a-t-il pas troublé, vous qui attribuâtes un jour les bombes du FLQ aux propos échevelés mais légaux des séparatistes non-violents ?*

*Enfin, M. le Procureur, il faut vous rappeler que vous êtes désormais un représentant du peuple et que vous n'avez pas reçu mandat de défendre la peine de mort. Cette question est de compétence fédérale. D'autres que vous auront à la trancher. Vous pouvez certes exprimer làdessus votre opinion, à titre de citoyen; mais quand vous prêchez vos thèses rétrogrades en qualité de procureur général, devant les effectifs de la police dont vous êtes le grand patron, vous abusez de votre pouvoir. Nous avons le droit de vous dire que vous n'avez pas été élu à cette fin, et pas davantage pour affirmer publiquement au sujet d'un citoyen, sans toutefois citer aucune preuve, qu'il « n'est rien d'autre que le Public Relations Officer d'un criminel ».*

*Du reste, M. le Ministre, nous commençons à comprendre que vous vous souciez assez peu des preuves. Votre rapport sur la visite royale en était une démonstration, votre défense de la peine de mort en est une autre. Vous savez que dans tous les pays du monde, les statistiques sont contre vous : l'abolition de la peine capitale ne provoque pas l'augmentation du nombre des meurtres. Mais de cela, vous ne tenez aucun compte et préférez vous fier à votre « impression que la montée du nombre de crimes est proportionnelle au nombre des commutations accordées par le cabinet fédéral ». Vous dites encore : « Quand on me demande si notre société est prête à abolir la peine de mort, je réponds, d'après mon expérience comme procureur de la Couronne, comme juge et comme procureur général, que les seules personnes qui soient déjà prêtes, ce sont les criminels. » Or vous savez, M. le Ministre, que tous les sondages, toutes les enquêtes à ce sujet révèlent l'existence, au sein de la population canadienne, d'une opposition croissante à la peine capitale. Vous savez aussi qu'il est de plus en plus difficile d'amener des jurés à voter la mort quand ils ont le choix de recommander la détention à vie. Pourquoi ignorez-vous systématiquement ces faits ? Si votre attachement personnel à la pendaison résulte d'une option rationnelle, pourquoi ces recours à l'émotivité*[3]*, pourquoi cette argumentation boiteuse qui élude la question en s'appuyant sur la nomenclature pompeuse de vos fonctions passées et présentes ? Pourquoi cette évocation des agents « littéralement sciés par les balles », comme si vous réclamiez en leur nom la tête du condamné ? Vous savez bien que l'exécution d'un assassin ne ressuscitera jamais ses victimes.*

*La réponse à toutes ces questions, nous la connaissons désormais. C'est que vous êtes, M. le Ministre (est-ce par choix délibéré, est-ce par inconscience ?) un procureur général comme M. Duplessis, comme M. Taschereau avant lui et comme tant d'autres, depuis un siècle. Vous vous rattachez à la tradition de l'à peu près, du préjugé, du conservatisme coriace et de l'horizon borné. Avec votre arrivée à ce poste meurt l'espoir que le gouvernement dont vous faites partie apporte au soin de la justice l'esprit de renouveau qu'il a inauguré en maint autre domaine. A moins d'un brusque virage qu'il est difficile d'espérer encore, vous porterez la responsabilité très lourde de n'avoir pas fait ce que la société attendait de vous et d'avoir maintenu la stagnation dans un secteur vital de la chose publique.*

*Bien à vous*

**Gérard Pelletier**

---

(2) « Vous savez tout ce qui touche à la justice nous touche de près, nous empêche même de dormir, parfois, comme c'est arrivé la nuit dernière. »

(3) « Un soir, dans la grande salle sombre des Assises, aux environs de minuit, un verdict de meurtre venait d'être prononcé contre un accusé. Je ne peux m'empêcher de me rappeler le rire sur ses lèvres quand il a été condamné à être pendu. »

# UN PROSÉLYTISME DE GAUCHE

par Jean PELLERIN

DANS sa préface à *Notes of a native son,* l'écrivain noir, James Baldwin, écrit : « J'aime l'Amérique plus que tout autre pays au monde, et c'est pour cette raison que je revendique le droit de la critiquer constamment. »

Animé du même esprit, j'affirme de mon côté que j'aime écrire plus que tout autre métier au monde, et c'est pour cette raison que je revendique le droit d'être exigeant pour mes confrères et de demander pourquoi tant d'entre ceux qui ont opté pour l'action se révèlent si souvent incapables de traiter, avec un minimum de compétence et de rigueur, plusieurs des questions qu'ils abordent ? D'où vient que tant d'entre eux affectent de s'ériger en justiciers, ou en archanges exterminateurs ? D'où vient que tant d'entre eux ne peuvent rien écrire qui ne soit nettement marqué au coin de la colère et de l'amertume ?

Ces questions étant posées, il va de soi que je devrai, à mon tour, faire attention de ne pas m'ériger en justicier, car je suis bien conscient du fait que les jeunes journalistes d'aujourd'hui ne diffèrent guère de ceux d'hier et d'avant-hier. Comment en serait-il autrement ? Ils sortent tous du même moule. Ils ont tous été marqués par le dogmatisme et l'autoritarisme du milieu. Ils ont tous un brin de prosélytisme dans le corps . . .

## I — RACINES DU PROSÉLYTISME

C'est un fait que tous ceux, ou du moins un grand nombre de ceux qui, au Québec, ont choisi le difficile métier d'écrire, ont commencé par jeter leur gourme. Ils ont tout remis en question; ils ont bruyamment distribué des torts; ils se sont vidé le coeur, quoi ! Histoire de procéder dans les règles, ils ont naturellement emprunté le style *ex-cathedra* des maîtres qui les ont formés. Et voilà pourquoi, dans tout écrivain en herbe, il y a un archange exterminateur qui sommeille.

Il y a plus. Dans tout Canadien français — voire dans tout Occidental — sommeille un prosélyte qui ne demande pas mieux que de s'éveiller. C'est là, ce me semble, un fait qui a de profondes racines historiques.

Le prosélytisme est un phénomène typiquement occidental. Sans remonter au Déluge, notons rapidement que la Grèce classique, laquelle s'était crue porteuse d'une mission civilisatrice que lui avaient confiée les dieux eux-mêmes, a multiplié les exploits militaires pour porter son zèle prosélytique en Anatolie, en Asie Mineure, jusqu'aux frontières de l'Inde, et même dans la vieille Egypte. Cet instinct de l'homme blanc qui consiste à transmettre, et au besoin, à imposer de force aux autres des particularismes religieux, idéologiques ou nationaux jugés incomparables, la Grèce l'a insufflé à la Rome impériale qui, à son tour, l'a exercé sur tout le monde méditerranéen. Peu avant la chute de l'empire romain, est apparu le prosélytisme chrétien, lequel, comme chacun sait, s'est ramifié, jusqu'à nos jours, en une infinité de prosélytismes tantôt religieux, tantôt politiques, tantôt idéologiques. On a eu, tour à tour, le prosélytisme de la Rome pontificale contre celui de Constantinople; le prosélytisme de la Chrétienté d'Europe contre celui de l'Islam; le prosélytisme des catholiques contre celui des protestants; les prosélytismes des théocraties germanique, ibérique et française (gesta Dei per Francos); et enfin, les prosélytismes anglais (Rule, Britannia), étatsunien (l'incomparable *American way of life*) et soviétique (le paradis retrouvé).

Il y a là un lourd héritage — un instinct que la vieille Europe commence à peine à juguler, mais qui reste encore très agissant en Amérique du Nord : aux Etats-Unis, d'une façon

triomphante; au Canada français et au Canada anglais, d'une façon militante.

**Qu'est-ce qu'un prosélyte ?**

Le prosélyte est d'abord et avant tout un *croyant*. Il croit aux vertus messianiques des idéologies ou des structures qu'il propose. Il est convaincu que ses vérités à lui, ses doctrines, ses idées, ses traditions, sa culture, son mode de vie ou son système de gouvernement, non seulement sont incomparables, mais ne sauraient souffrir aucune rivalité. En conséquence, il cherche à imposer tout cela en faisant appel à des critères d'autorité plutôt qu'à des principes démocratiques, car à ses yeux, le jeu de la démocratie a quelque chose d'avilissant. Pour un *croyant*, la démocratie est faite pour les autres : ceux-là qui doivent se soumettre de bonne grâce à l'infaillibilité des sésames mis de l'avant.

Le *croyant* croit aussi à la liberté, mais à la sienne surtout. Il revendique farouchement son droit de parole, mais conteste, plus ou moins ouvertement, celui des autres, c'est-à-dire, des hérétiques. Cette attitude découle du fait que ses convictions s'appuient sur des absolus dont le caractère s'apparente au sacré — des absolus, par conséquent, qu'il serait sacrilège de soumettre à l'examen « aveugle » de l'opinion publique. Aux yeux du *croyant*, le populo ignore ce qui lui convient le mieux. Il faut le lui imposer — de force si nécessaire.

On devine, dès lors, où iront les préférences du prosélyte. Il ne se souciera guère d'être un *croyant* selon l'esprit. Il se sentira plus à l'aise dans l'intégrisme — qu'il s'agisse d'un intégrisme de droite ou de gauche, peu importe. Il optera inconsciemment en faveur de formules hiérarchiques ou dictatoriales de gouvernement plutôt qu'en faveur de formules démocratiques. Il ne pourra pas s'empêcher d'entretenir, au fond de son subconscient, le mythe du chef puissant et infaillible. Le prosélyte ne peut pas être démocrate. C'est un sectaire. Au pouvoir, il consolide des structures de dirigisme absolu; dans l'opposition, il se cloisonne dans des ghettos ou des cénacles. Le prosélyte ne discute pas; il décrète.

## II — LE PROSÉLYTE ANCIENNE VAGUE

Anciennement, le prosélyte canadien-français décrétait au nom d'un cléricalisme intouchable qui dominait, discrètement mais fermement, le pouvoir politique, les chaires d'université et les hautes tribunes de l'information. Ce prosélyte d'autrefois s'accommodait fort bien de ces structures hiérarchiques. Très jeune, il s'était habitué à l'autoritarisme des absolus indiscutables qu'on lui inculquait à partir de l'école primaire jusqu'à l'université. On lui enseignait alors à être pour la tradition et à se défier de tout changement. On le persuadait, à la petite semaine, que le monde se partageait entre les bons (qui ne sauraient avoir tort), et les méchants (qu'il faut combattre par tous les moyens). On lui apprenait à nager dans l'irréalisme des principes soi-disant spiritualistes, et à ignorer souverainement les réalités nouvelles qu'engendrait un monde « matérialiste » et par conséquent pervers, et c'est ainsi que le prosélyte d'antan en est venu à juger du temporel uniquement en fonction des consignes dévotes et puériles qu'on lui transmettait, et c'est ce qui explique pourquoi il passait presque toujours à côté des questions importantes qu'il abordait. Il n'était pas informé; il n'était pas préparé. Il se révélait absolument incapable de comprendre et de juger le milieu dans lequel il évoluait. Faute de compétence, il parlait haut et fort. Il voyait partout des machinations et des conspirations. Il fustigeait et, au besoin, souillait théologalement la réputation de ceux qu'il classait parmi les « méchants ».

On comprend qu'avec des moeurs pareilles, il excellait dans l'art de créer de faux problèmes. Il lui suffisait d'imaginer des phantasmes, et aussitôt, il partait en croisade. Pour lui, le monde se partageait entre les bons catholiques (français) qui vont au ciel, et les méchants protestants (anglais) qui font de l'argent. Le Canada français n'avait d'avenir que sur la terre, les villes étant des lieux de perdition. On jugeait le monde de la technique et des affaires indigne de la « mission » spirituelle d'un peuple visiblement choisi par la Providence pour planter en cette terre américaine le « flambeau de la culture catholique et française ». On entretenait une solide méfiance à l'égard des gens « instruits », et l'on se félicitait d'avoir eu la bonne fortune d'échapper aux conséquences de la Révolution française. On soutenait que la langue était la gardienne de la foi; que le ciel était « bleu » et que l'enfer était « rouge »; que les « libéraux » n'étaient rien d'autre que des suppots de Satan. On défendait le bon journal (celui qui flattait les préjugés); on supportait le bon parti (celui qui prêchait la tradition et le *statu quo*).

## III LE PROSÉLYTE NOUVELLE-VAGUE

Mais le temps a passé. Le prosélyte nouvelle-vague a vu le jour. Comme son ancêtre, il a fréquenté des écoles et des universités où il a continué à mal apprendre à penser, ou pire, à apprendre à mal penser. Comme plusieurs tabous avaient, entre temps, été battus en brèche, il s'est hasardé en dehors de la cloche de verre, et il a lu, sous le manteau, des bribes de Karl Marx, de Lénine, de Mao-Tsé-toung et de « Che » Guevara. Il fit de ces écrits son nouvel évangile, mais ce nouvel évangile, il ne l'a pas mieux digéré que l'ancien. Il a rejeté la croyance aveugle au cléricalisme, pour s'abandonner à la croyance, non moins aveugle, au marxisme — nouvel absolu de ses réflexions. Il a rejeté la pratique religieuse, mais n'a pas cessé, pour autant, d'être un *croyant*. Il croit fermement et avec ferveur en ses nouveaux maîtres. Il en parle comme de ses dieux.

Dès lors, on assiste à une réédition des attitudes traditionnelles.

Aujourd'hui, le prosélyte nouvelle-vague, tout comme celui de jadis, ne discute pas; il décrète, mais maintenant, c'est au nom du progressisme; c'est au nom du socialisme de stricte obédience marxiste — doctrine tout aussi intouchable que les principes soi-disant sacrés d'antan.

Le dogmatisme religieux s'est transformé en dogmatisme doctrinal. Le nouveau *croyant* est pour le changement à tout prix. Il rejette toute tradition, et se défie même de l'évolution. Il est persuadé, lui aussi, que le monde se partage entre bons (qui ne sauraient avoir tort), et méchants (qu'il faut combattre par tous les moyens). Il nage encore dans l'irréalisme des principes soi-disant infaillibles, et ignore souverainement le contexte où ces principes doivent trouver leur forme propre d'application.

Le prosélyte nouvelle-vague juge son milieu en fonction de consignes qui ont valu ailleurs, sans s'inquiéter des particularismes économico-politiques qui conditionnent, en Amérique du Nord, l'évolution de structures autrement mieux articulées qu'en Russie des Tsars, en Chine des Mandchous, en Algérie ou à Cuba. En somme, comme le prosélyte ancien, il prône des principes à l'état pur sans voir en quoi ils s'appliquent et en quoi ils ne s'appliquent pas, et voilà pourquoi il lui arrive si souvent, lui aussi, de passer à côté des véritables problèmes. Le néo-croyant ne s'en rend certes pas compte, mais il n'est rien d'autre qu'un *colonisé* (!) C'est un colonisé qui n'a pas encore eu le temps de digérer les doctrines de ceux qu'il a élus pour maîtres. Il ne maîtrise pas encore sa matière; il écrit mieux qu'il ne raisonne, et voilà pourquoi il affecte, lui aussi, de parler haut et fort. Il croit flairer partout des machinations; il invente des problèmes et désigne des têtes de Turcs imaginaires, après quoi il se livre à de profondes et creuses analyses pour expliquer le faux problème. Il se raconte des histoires, et il finit par les croire.

Ferme dans ses convictions, le néo-croyant fustige et, au besoin, souille volontiers la réputation de ceux qu'il imagine être ses ennemis. Il s'ensuit une foule d'attaques personnelles et non analytiquement justifiées contre de supposés bourgeois, de supposés capitalistes, de supposés fédéralistes; on se donne des accents de jugement dernier pour faire le partage des réprouvés de droite et des bienheureux de gauche; on prononce l'anathème sur tous les libéraux (qui n'ont plus, quoi qu'ils fassent, aucun partage au ciel de la gauche), sur les chrétiens de gauche (les maudits) et sur les pratiquants (les crétins).

## IV — RANÇON DE L'INCOMPÉTENCE

Comme on le voit, les convictions ont changé, mais le prosélytisme est le même. Jadis, nous avions des bedeaux de droite, et voilà maintenant qu'on nous en refile de la gauche. Nous n'avons décidément pas de veine. Ne mériterons-nous jamais mieux que des colonisés intellectuels ? — des gens, brillants par ailleurs, qui ne trouvent rien de mieux à faire que de troquer une « aliénation » réactionnaire contre une « aliénation » révolutionnaire ? Bref, des gens qui restent prisonniers d'un dogmatisme qu'ils croient avoir rejeté ?

Le tort du prosélytisme nouvelle-vague n'est pas tellement d'avoir opéré un virage radical dans ses options politico-religieuses, mais bien de n'avoir pas rejeté, comme une défroque ridicule, les traditionnels instincts du prosélytisme. Les grandes idées, les idées vraiment généreuses — et le socialisme en est une — n'ont pas besoin du prosélytisme pour triompher; l'intelligence suffit. On peut même dire que l'intelligence que suppose une dialectique lucide et poussée s'impose en Amérique du Nord plus qu'ailleurs. Chacun sait, en effet, que l'Amérique du Nord

est une contrée ou des masses (énormes et distraites) et un grand patronat (anonyme et aveugle) demeurent bien en arrière de l'Europe en ce qui concerne les préoccupations sociales. La violence ou la guerilla ne peuvent absolument rien contre ces masses et ce patronat sans visage. Ce n'est pas de la lâcheté que de reconnaître ce fait, c'est tout simplement du réalisme. La tâche première de cette infime minorité de gens qui, au Canada comme aux Etats-Unis, travaillent à la transformation des structures économiques, politiques et sociales n'est pas de faire de l'agitation ou de l'activisme, mais d'éveiller la conscience sociale de la majorité amorphe. Seule l'intelligence peut mener à bien ce grand travail.

D'ailleurs, c'est par l'intelligence et la rigueur du raisonnement, bien plus que par les armes, que les grandes révolutions ont réussi à changer le monde. Bien sûr, la réaction est toujours à l'affût. Elle se manifeste toujours, violente et impitoyable. C'est elle qui commence la bagarre. Le sang coule. Mais si les trônes et les empires finissent par tomber, ce n'est pas parce que les révolutionnaires sont militairement forts, mais parce qu'ils sont devenus plus nombreux. L'empire romain tout puissant s'est effrité en face de l'homme nouveau issu du Christianisme. Les empires économico-politiques modernes s'effritent en face de l'homme nouveau issu du Socialisme.

Le glaive ne peut rien contre l'esprit. Le glaive ne peut rien contre une mentalité qui s'est incarnée dans des millions d'hommes nouveaux, et c'est mal voir la réalité que de croire que c'est par les armes qu'on engendre des « hommes nouveaux » et que les révolutions triomphent. Quoi qu'on dise, c'est encore Péguy qui a raison quand il dit que « la révolution sera morale ou elle ne sera pas ». Or, pour que la révolution soit morale, il faut changer les hommes, après quoi le changement des structures deviendra inévitable. En d'autres termes, avant de s'en prendre aux conséquences, il faut s'en prendre à la cause, et la cause du retard de l'Amérique du Nord sur tant d'autres pays, c'est précisément que dans nos contrées les hommes nouveaux issus du Socialisme restent encore trop clairsemés.

Mais le prosélyte nouvelle-vague est bien pressé. Il se dit révolutionnaire, mais sa révolution n'est encore que livresque, tout entachée qu'elle est de mimétisme et de romantisme. Il attache plus d'importance aux rites qu'à l'esprit. Il croit que « c'est arrivé » alors que ça ne fait que commencer. Il veut partir en guerre, et il ne se rend pas compte qu'il n'y a pas encore de troupes pour le suivre. Il ne se rend pas compte qu'il vit dans un contexte où seul le pragmatisme le plus rigoureux a des chances de transformer les mentalités et d'apporter aux structures les transformations radicales que les circonstances vont finir d'ailleurs par imposer. Le néo-croyant se prépare à se lancer contre un mur qui, de toute manière, va tomber tout seul. Comble d'ironie, il ne sait même pas faire le partage entre ses amis et ses ennemis. Il passe tellement de temps à avilir des « convertis » qu'il ne lui reste plus de temps pour convertir les « païens ».

## V — FUTILES DÉSUNIONS

Ils sont clairsemés, mais de plus en plus nombreux tout de même au Canada français, les gens qui ont assez d'esprit pour admettre que les idéaux socialistes sont infiniment plus généreux et plus modernes que ceux du libéralisme (néo ou ancien). Toutes ces personnes isolées se rencontrent au niveau d'une infinité de principes de base. Toutefois, plusieurs de ces personnes ont désormais passé l'âge du lyrisme et du sentimentalisme. Elles ont assez de maturité pour admettre que le capitalisme n'a pas que des torts. Elles savent aussi que ce capitalisme commence à avoir mauvaise conscience. Elles savent surtout qu'il demeure solidement enraciné dans le milieu nord-américain, et ce n'est pas par une grandiloquence de rhétoricien brillant mais mal informé, mais par l'intelligence, l'habileté et la dialectique vraie qu'on arrivera à faire progresser les choses.

Il n'est pas sérieux d'aller répétant, avec un trémolo dans la voix, que le Canada français est colonisé et sous-développé sans préciser dans quelle perspective on se place. Il n'est pas sérieux de toujours parler comme si le Québec était peuplé de moujiks ou de péons illettrés et sans défense; comme si le Canada français n'avait rien eu à voir à l'histoire du pays; comme s'il ne disposait ni d'universités, ni de journaux, ni de TSF, ni d'institutions démocratiques. Comparé au Cubain, à l'Algérien ou au Chinois, le Québécois est hautement développé. S'il est colonisé, c'est par l'économie américaine (comme tout le monde).

Le Canada français a des problèmes; c'est entendu. Mais il faut s'efforcer d'examiner ces problèmes tels qu'ils sont, et non tels qu'on les imagine. Il faut cesser de croire qu'on a tous, chacun pour soi, découvert l'Atlantique. Aux yeux de ceux qui ont le moindrement de maturité, l'ère de l'improvisation et de l'amateurisme est révolue. Il ne suffit plus d'avoir du style pour écrire. Il faut surtout être informé, avoir de la méthode et du jugement.

Nous cherchons tous à oeuvrer dans le concret. Il importe que tous ceux qui écrivent s'affranchissent une fois pour toutes du grand vasage spéculatif et justicier, qu'ils cessent de se prendre pour des pontifes décrétant des dogmes, qu'ils cessent de se donner des coups dans les jambes et qu'ils s'efforcent de ne pas trop se prendre au sérieux.

Nous sommes des Canadiens français, que diable ! Va-t-il falloir qu'on nous réapprenne à rire ? ★

**J. P.**

## Littératures comparées

« Ce point de vue, non seulement paraît « idéaliste » mais comporte une certaine absurdité; il suppose, en effet, l'existence d'un intérêt public *absolu,* qui puisse servir de critère, et des hommes dont l'honnêteté consisterait à s'en tenir scrupuleusement à cet intérêt public. »

JACQUES TRUDEL
**in « Confusion sur la liberté de presse »**
**Le Quartier latin, 17-XI-64**

« De ces considérations, nous déduisons certains objectifs qui, selon nous, doivent être poursuivis; ils fournissent des réponses, dans l'immédiat, aux questions qu'on se pose face aux problèmes de l'information. Ce sont :

— la liberté de presse *absolue* pour l'information (. . .).

JACQUES TRUDEL
**in « Confusion sur la liberté de presse »**
**Le Quartier latin, 17-XI-64**

## A joual à travers *Parti Pris*

« L'est de Montréal est sale, on y souffre de promiscuité, les maisons y sont en pleine décrépitude comme la langue qu'y parlent les gens, langue pauvre comme leur vie, comme leurs sentiments qui ne peuvent être que résignation ou colère. »

*Parti Pris,* Volume 2, décembre 1964, page 10, et c'est signé Pierre Maheu.

« Ceux qui se sentiront frustrés par la forme québécoise du langage de ces nouvelles (*Le Cassé* de Jacques Renaud), je leur conseille d'apprendre l'annamite et de nous foutre la paix avec leur universalité du Françа. »

*Parti Pris,* Volume 2, décembre 1964, signé Laurent Girouard.

# La notion de nation

Par Gilles BOYER

LA recrudescence du sentiment nationaliste au Canada français a apporté avec l'inflation verbale qui lui est inhérente une déplorable confusion des idées et du vocabulaire. Les politiciens y puisent à pleines mains, puisqu'il ne faut jamais manquer une occasion de flatter le narcissime collectif du groupe ethnique, quitte à voir chaque jour l'émotivité prendre le pas sur l'analyse des véritables questions en jeu. Parmi ces convictions, savamment entretenues, il convient de relever les termes « Etat du Québec », « nation canadienne-française ». Le dernier, à lui seul, mérite de retenir notre attention.

La montée du séparatisme québécois, qui se fonde sur un ethnocentrisme marqué, a donné une nouvelle actualité à la conception de la nation circonscrite au groupe ethnique. C'est en ce sens que Jean-Marc Léger, avec l'objectivité qu'on lui connaît, s'est servi d'un organisme gouvernemental[1] pour affirmer péremptoirement : « la présence de deux nations au Canada interdit de qualifier de national ce qui a trait aux activités et organismes du gouvernement central ». Le même vouait à «l'indignité nationale » les Canadiens français coupables de ne pas penser en terme de « deux nations » au Canada.

Les thèses opposées ont été défendues avec plus de nuances dans *Le Devoir* par André Laurendeau et Eugène Forsey. Le premier écrivait : « La difficulté vient de ce que nous tenons notre vocabulaire de pays ou l'Etat et la nation coïncident — ou du moins prétendent coïncider. « Nation » en est venu à avoir une signification politique et juridique : ceux qui n'acceptent pas un pareil appauvrissement songent d'abord aux réalités culturelles et sociales qui lient une communauté humaine. Alors il est plus exact, plus vrai, de parler de nation canadienne-française que de nation canadienne »[2].

Eugène Forsey écrivait de son côté : « Je n'ai absolument aucune objection à ce que les Canadiens d'expression française s'appellent « nation » au sens ethnique et culturel, comme le font très souvent au Royaume-Uni les Ecossais et les Gallois. Mais quand on me dit qu'il n'y a pas de nation canadienne, qu'il n'existe qu'une nation canadienne-française et une nation canadienne-anglaise, dans un Etat bi-national, je fais appel aux paroles de Cartier, de Langevin, de Taché, de Belleau, dans les débats sur la Confédération, en 1865. Vous ne trouverez dans leurs discours pas un seul mot, pas une seule syllabe, pas la moindre suggestion de « deux nations », d'un « Etat bi-national . . . » Est-ce qu'ils prônaient le dogme de la suprématie anglo-canadienne »[3] ?

**Nation : terme ambigu**

Pour mieux préciser cette notion, il faudrait voir quel est le ou les critères de la nation, l'évolution que le mot a subi au cours des années, la signification qu'on lui reconnaît aujourd'hui. La nation, certes, n'est pas une idée claire. A preuve la confusion qui entoure sa signification chez nous. Mais, on peut se demander s'il n'existe pas beaucoup de parti pris à ce sujet.

Avant d'entrer dans les détails, disons d'abord que prévaut aujourd'hui une notion communément admise dans le monde occidental où la nation est un groupe humain, culturellement homogène ou non, qui habite un territoire défini par les mêmes frontières et soumis à un régime politique dont les pouvoirs sont détenus par un Etat central, qu'il soit unitaire ou fédéral.

Les partisans de la « nation » canadienne-française voudraient faire de la langue le signe dis-

tinctif de la nation. Or, « telle langue, telle nation est, historiquement, une tendance impérialiste ». C'est ce que dit E. de Laveleye : « La théorie de la langue, base de la nation, ne peut être admise que par ceux qui mettent le pangermanisme, le panslavisme ou l'italianisme au-dessus des idées de patrie et de liberté »[4]. L'unité de langue et de culture est sans conteste un élément qui peut contribuer fortement aux valeurs communes partagées par une nation. Mais, il peut également y avoir des nations sans langue maternelle commune, comme c'est le cas de la plupart des jeunes nations d'Afrique et d'Asie, de l'U.R.S.S., de quelques nations européennes dont la Suisse et la Belgique.

### L'État fédéral

« Le type idéal d'un Etat national est celui d'une unité politique, dont les citoyens appartiennent tous à une même culture et manifestent la volonté de vivre en une communauté autonome. L'Etat impérial est imposé, le plus souvent, par la conquête des peuples de langue et de cultures différentes. Probablement conviendrait-il d'ajouter un troisième type idéal, celui de l'Etat fédéral (la Suisse par exemple), qui ne comporte ni homogénéité de culture ni contrainte du Pouvoir. Il y a plus : les deux types idéaux ne sont jamais intégralement réalisés et l'on hésite souvent à ranger les cas intermédiaires dans une catégorie ou dans une autre »[5].

Maurice Duverger écrit de même : « Certaines nations modernes elles-mêmes ne correspondent pas à une culture unique, mais sont le lieu géométrique de plusieurs : par exemple la Suisse ou coexistent culture germanique et culture française; mais cette coexistence même de plusieurs cultures définit un ensemble culturel original »[6].

En creusant un peu plus l'idée de nation, on peut penser avec Renan que celle-ci est avant tout un principe spirituel. Quels en sont donc les critères ? Historiens, sociologues, juristes s'accordent à en trouver deux principaux : un *vouloir vivre commun,* une *solidarité voulue.* Voilà deux notions qui méritent d'être explicitées.

On admet facilement que dans une nation biculturelle ou multiculturelle (l'U.R.S.S. compte 186 groupes ethniques) le vouloir vivre commun est plus prononcé à l'intérieur de chaque groupe culturel qu'entre les groupes culturels formant un tout. Il ne faut donc pas seulement considérer la compréhension du terme, l'intensité de ce vouloir vivre commun, mais également son extension qui se pratique plus ou moins au détriment de sa compréhension. Cela explique que les vastes nations (en considérant le territoire ou la population) ont adopté le régime fédéral : U.R.S.S., Inde, Etats-Unis, Canada, Congo-Léopoldville, Nigeria, etc.)

De même on pourrait affirmer que plus l'unité politique ou administrative est limitée, circonscrite dans l'espace, plus le vouloir vivre commun est fort. La famille, la municipalité, le comté, la région, la province ont un vouloir vivre commun dont l'intensité est en rapport inverse de leurs étendues. Elles ne forment pas pour autant une nation. On peut donc mieux définir celle-ci comme un vouloir vivre commun, *dans le sens de la plus vaste entité politique.* Au Canada, c'est tout le territoire couvert par l'Etat fédéral qui a juridiction sur toutes les parties de la nation dans les domaines qui sont réservés à l'Etat central.

Dans le même sens François Perroux écrit : « Le progrès ne consisterait-il pas à dissocier ce qu'une longue accoutumance nous fait unir ? Alors la nation « normale » ne serait plus celle dont l'unité culturelle, économique, politique est intense et peu étendue, mais celle dont les forces *réelles* sont présentes — hors de tout impérialisme territorial — aux « espaces » politiques, économiques, culturels où elles ont efficacité »[7].

L'autre notion qui éclaire l'idée de nation est celle de solidarité voulue. Contrairement à ce qu'on invoque chez nous, le mot nation ne prend pas un sens différent en français et en anglais. Mais, il a revêtu dans le passé une signification différente en allemand, du moins chez les nationalistes, et en français.

### L'État raciste

Pour les Allemands, chez l'historien Mommsen par exemple, précédé en cela par certains philosophes, tel Fitchte qui avait déjà une idée raciste de la nation, celle-ci était une *solidarité subie :* on ne choisit pas de naître dans tel ou tel groupe ethnique ou culturel, c'est un phénomène qu'on subit, c'est lui qui décide de notre appartenance à une nation déterminée, de la langue que l'on parle. La pensée germanique a répandu une forme du sentiment racial qui in-

voque les droits historiques, le sang, le sol, l'âme collective, les forces instinctives qui dans la vie des peuples prévalent sur la liberté individuelle. Cette conception mystique de la nation a engendré les diverses tendances du racisme[8].

On a vu où cela a conduit peu avant la dernière guerre, par exemple. L'Autriche, de langue allemande, devait être réunie à la grande nation allemande puisque l'Autriche et l'Allemagne, en vertu de la langue et de la culture, n'étaient qu'une seule et même nation. D'où l'anschluss, en mars 1938. De même la minorité allemande des Sudètes devait être rattachée à la nation allemande. D'où l'invasion de la Tchécoslovaquie sur la fin de 1938. Cette notion longtemps partagée par le nationalisme allemand, fondée sur le racisme et l'ethnocentrisme, n'est-elle pas reprise par le nationalisme canadien-français actuel ? (dans le passé, un chef nationaliste comme Bourassa parlait de la nation canadienne).

En France, notamment depuis Renan, accompagné par Michelet, Fustel de Coulanges, la nation est conçue comme une solidarité voulue. Dans sa préface à *Qu'est-ce qu'une nation?,* Renan écrivait en 1887 : « Ce qui constitue une nation, ce n'est pas de parler une même langue ou d'appartenir au même groupe ethnographique, c'est d'avoir fait ensemble de grandes choses dans le passé et de vouloir en faire encore dans l'avenir ». Fustel de Coulanges écrivait à son tour : « Les convenances géographiques, les intérêts politiques ou commerciaux sont ce qui a groupé les populations et fondé les Etats ».

Certaines nuances ont été apportées au concept de la nation. Ainsi les historiens allemands, après 1815, ont opposé la « nation de culture » (Kulturnation) à la « nation d'Etat » (Staatsnation). Il est assez curieux de retrouver cette notion chez nous de la part de ceux qui parlent de nation au sens culturel du mot ou au sens politique, comme si elle ne formait pas un tout qui englobait ces deux aspects de la question.

En fait, l'opposition des concepts français et allemand de la nation ne satisfait pas tout à fait l'esprit, si on ne lui apporte pas de nouvelles précisions. Entre l'idée de la nation à l'allemande et à la française, on voudrait trouver un moyen terme pour désigner le groupe culturel, l'unité ethnique. Or, ce terme existe; il s'est dégagé au début du XIXe siècle de celui de nation. C'est la nationalité.

**La nationalité**

« La conception française et la conception allemande, quoique nettement opposées, aboutissent toutes les deux à mettre en relief ce qu'on va nommer la nationalité »[9]. « Il nous paraît, de prime abord, que le terme de nationalité recouvre une réalité sensiblement plus extérieure que celui de nation. L'accent y est mis sur quelques-uns des facteurs que nous venons d'écarter : la langue toujours, la religion parfois, je ne sais quels caractères ethniques, enfin, constamment aussi, la recherche de droits historiques parfois très lointains et obscurs »[10]. Henri Berr écrit pour sa part : « La nationalité, c'est ce qui justifie ou ce qui postule l'existence d'une nation. Une nationalité, c'est un groupe humain qui aspire, ou bien à se former en nation autonome, ou à se fondre, en raison d'affinité, dans une nation existante. Il manque à une nationalité, pour devenir nation, l'Etat qui lui soit propre ou qui soit librement accepté par elle »[11].

La période napoléonienne a créé et répandu le mot de nationalité. Admis par Boiste, en 1823, le mot est introduit dans le dictionnaire de l'Académie française en 1835. Le terme a un double sens : 1) juridique, l'individu qui ressortit à tel ou tel Etat; 2) politico-ethnographique, un groupe culturel ou ethnique à l'intérieur d'un Etat (souverain) qui peut compter plusieurs nationalités.

Nation et nationalité —ont donc des significations différentes qu'il importe de ne pas confondre. S'il fallait fonder la nation sur le groupe ethnique homogène, le monde connaîtrait une série de guerres et de massacres, comme il s'en est produit dans les Balkans au début du siècle, si bien que cette région a été désignée comme la « poudrière » de l'Europe. Renan, dans sa préface (1887) à la conférence de 1882 prévoyait de telles tragédies lorsqu'il écrivait : « C'est ma profession de foi en ce qui touche les choses humaines; et quand la civilisation moderne aura sombré par la suite de l'équivoque funeste de ces mots *nation, nationalité, race,* je désire qu'on se souvienne de ces vingt pages-là ». Les deux derniers conflits mondiaux ont bien failli lui donner raison.

**Vouloir vivre commun**

Le principe le plus caractéristique d'une nation est donc un vouloir vivre commun. Mais il s'agit ici d'une notion subjective; où le vouloir

vivre commun commence-t-il ou finit-il, quelle intensité doit-il avoir, comment l'évaluer exactement ? Le vouloir vivre commun des nations subit parfois de fortes secousses, comme il arrive actuellement en Belgique et au Canada, entre les groupes ethniques qui les composent. Est-ce à dire que lorsque des divisions accentuées existent il n'y a plus de nation et que celle-ci renaît le jour où les divisions s'atténuent ou disparaissent. On voit facilement que ce serait là un jeu de cache-cache incompatible avec l'idée de continuité qu'implique la nation. Le principe *subjectif* qu'est le vouloir vivre commun doit donc s'*objectiver*, s'incarner dans des institutions précises afin qu'on puisse identifier les nations.

Au Canada, les nationalités canadienne-française et canadienne-anglaise (les seules qui jouissent d'une reconnaissance officielle, en vertu de l'histoire de ce pays) ont consenti en 1867 à un vouloir vivre commun, puisque les deux groupes vivent sous les mêmes institutions politiques, à l'intérieur d'une même frontière. Si un jour l'une des deux nationalités rompt l'union fédérale, on pourra alors assister à la formation de deux nations distinctes. Mais tant que la coexistence avec le Canada anglais se maintiendra, il faudra bien parler de la nation canadienne.

Dogmatiser sur la reconnaissance des « deux nations », c'est trop souvent prendre un désir pour une réalité : la sécession du Québec. C'est aussi se fonder sur une théorie nationaliste et ethnocentriste qui n'est pas acceptée dans le monde occidental — et dans le monde tout court — pour imposer au terme nation le sens étroit qu'il n'a pas. ★ **G. B.**

---

(1) Office de la langue française, ministère des Affaires culturelles, guide de terminologie, No 8.

(2) *Le Devoir*, 9 septembre, 1961.

(3) Ibid, 29 août 1961.

(4) P. Vergnaud, *L'Idée de nationalité*, Genève, 1955.

(5) Raymond Aron, *Dimension de la conscience historique*, Paris, 1961.

(6) M. Duverger, *Introduction à la politique*, Coll. Idées, Gallimard, Paris, 1964.

(7) F. Perroux, *Nations ou fédéralismes*, Coll. Présences, Plon, Paris, 1946.

(8) J.-T. Delos, *La Nation*, 2 t., Montréal, 1944.

(9) G. Weill, *L'Europe du XIXe siècle et l'idée de nationalité*, Coll. L'Évolution de l'humanité, Paris, 1938.

(10) Paul Henry, *Le Problème des nationalités*, Coll. A. Collin, Paris, 1949.

(11) Henri Berr, Avant-propos, G. Weill, op. cit.

## Les 15-25 du Frère Untel

SUR la grisaille télévisée de la saison en cours, cette émission se détache avec une fraîcheur et un relief qu'il faut signaler aux amateurs de vérité. Rien de plus revigorant que ces visages neufs d'étudiants et d'étudiantes, que ces réponses directes, que cette réflexion saisie à sa naissance même, avant qu'elle n'ait et le temps de se raidir en formules ou en slogans.

Pour mesurer le chemin parcouru depuis vingt ans, écoutez ces adolescents s'exprimer sur eux-mêmes; observez la démarche de leur esprit; la franchise détendue dont ils font preuve. Tout n'est pas pourri au royaume de Danemark . . .

Quand à l'animateur, vous partagerez d'abord l'angoisse légère qu'il manifeste au début de chaque demi-heure. Mais vous le verrez ensuite reconquérir graduellement son assurance et rayonner, au cours du second quart d'heure, la chaleur humaine, assaisonnée de malice et d'ironie, qui composent le personnage du Frère Untel.

# *C'est surtout à cause des viandes*

par Yerri KEMPF

JE suppose que la plupart des lecteurs auront reconnu dans mon titre un air et des mots qui égayent notre ouie à longueur d'année. Ils volent sur les ondes de Radio-Canada et mêlent leurs joyeux accent aussi bien à la gravité d'une page de Beethoven, qu'à la poésie d'une chanson de Gilles Vignault quand ce n'est aux propos pétillants de quelque commentateur... J'ai choisi ces mots parce qu'ils symbolisent non sans agressivité l'aliénation dont est frappée notre Télévision et dont nous nous trouvons être les victimes aussi bien en tant qu'artisans qu'en tant que consommateurs. Or c'est précisément cette aliénation que je me propose de cerner et de définir dans ce modeste article. Il s'agit là d'une inquiétude qui n'est pas particulière aux usagers de la TV canadienne. La France ne vient-elle pas de procéder à une restructuration des cadres de sa TV et ne pouvions-nous pas lire l'autre jour dans le journal « ARTS » : « Sommes-nous poussés par la volonté de renverser une idole indescriptible ou bien flagellons-nous une défunte toute froide depuis longtemps ? » Cette question est posée par André Desrameaux... au nom de la TV belge ! Ce même observateur précise d'ailleurs : « La TV ne nous apparaît-elle pas le plus souvent comme l'aquarium pour analphabètes ? » Il s'agit donc bel et bien d'une remise en question qui dépasse largement nos frontières.

Bien que toute jeune, la TV joue dans notre vie quotidienne un rôle considérable. Il est même stupéfiant qu'une technique nouvelle réussisse à ce point-là et en un laps de temps aussi court à imposer son règne. Ce règne s'avère à l'usage de plus en plus inquiétant. Des esprits émérites jettent un peu partout des cris d'alarme, car il est certain que l'usage régulier du petit écran fait apparaître ses limites et ses insuffisances. Une bonne partie de ces insuffisances peuvent s'expliquer par des causes, dues à la hâte même dans laquelle ce nouveau médium s'est créé ses cadres, ses techniciens, ses méthodes, ses critiques et son public : fruit de l'improvisation permanente, les émissions en reflètent brutalement les effets. Mais ce n'est pas sur ce plan que se situe mon propos; un épais volume n'en épuiserait sans doute pas les aspects... Non, c'est dans sa conception même que je vais essayer de découvrir la cause profonde du mal dont elle souffre « visiblement ». Etant un organisme collectif, elle s'inspire de l'échelle des valeurs qui sous-tend la société à laquelle cet organisme appartient et dont elle dénonce de façon particulièrement flagrante l'incohérence, la désagrégation et l'usure. Pour analyser ces phénomènes, je me suis surtout servi du Rapport Annuel 1963-1964 de la Société Radio-Canada.

## Aliénation économique et mauvaise conscience

Commençons par jeter un coup d'oeil sur le programme hebdomadaire du Canal 2. On sait que grâce aux enquêtes régulières, il est établi que les meilleures heures d'écoute se situent entre 8 heures et 10 heures du soir. Or il saute aux yeux que presque toutes les émissions programmées par Radio-Canada au cours de cette période, appartiennent à un type très précis d'émissions : largement commanditées, celles-ci sont d'un niveau artistique souvent médiocre et d'un contenu culturel à peu près nul. Un second coup d'oeil nous montre que les émissions — rares ô combien ! — d'un réel intérêt culturel sont diffusées à des heures impossibles, de préférence aux alentours de midi ou de minuit. Ce qui veut dire que le petit écran appartient d'abord aux commanditaires en ce qui concerne le choix des heures d'écoute. Je n'insiste pas sur l'autre servitude qu'entraîne toute commandite... Je fais allusion à la présence dénaturante sur le plan esthétique des réclames...

Si nous jetons maintenant un regard sur le budget, nous apprenons que l'apport de la publicité représente environ 30% de l'ensemble, c'est-à-dire qu'en fournissant 30% du coût de la production globale, les commanditaires ont la main haute sur la programmation. Au cours de ma petite enquête, j'ai rencontré des cadres qui m'ont laissé entendre — à titre personnel pre-

naient-ils bien soin de préciser et tout à fait confidentiellement — que Radio-Canada avait à lutter contre la concurrence des réseaux privés et plus particulièrement celle du Canal 10, et que cette concurrence entraînait une baisse de qualité. En somme la vieille loi des économistes : « La mauvaise monnaie chasse la bonne » trouverait là une nouvelle application ! Certains de mes interlocuteurs ont accusé la presse de ne pas assez tenir compte de cette situation . . . Il y en a même qui incriminent — toujours confidentiellement — le Bureau des Gouverneurs, lequel manquerait de fermeté vis-à-vis des réseaux privés. Cette accusation me fait sourire — confidentiellement moi aussi ! — car comment peut-on prétendre obtenir une certaine docilité d'entreprises où les commenditaires sont maîtres à 100% quand on voit les résultats qu'ils obtiennent à Radio-Canada où ils n'émargent qu'à 30% ! Cette main-mise du capitalisme privé sur un organisme d'état est d'autant plus fâcheuse qu'elle transforme à toutes fins pratiques les dirigeants de Radio-Canada en valets de sociétés industrielles ou commerciales toutes puissantes, remarquablement dépourvues de toute préoccupation esthétique. La chose est d'autant plus piquante quand on songe que c'est le gouvernement c'est-à-dire les contribuables qui payent les salaires de nos valets-dirigeants.

Bien entendu, pareil asservissement n'est pas subi de gaîté de coeur. Nous avons affaire au douzième étage à des êtres cultivés, intelligents, probes qui savent fort bien qu'une conférence du professeur Guillemin est supérieure aux joualleries qui sévissent au cours de certaines émissions de variétés. Ils le savent, mais au moment d'établir le programme, ce n'est pas ce jugement de valeur qui intervient, c'est très exactement le contraire qui se produit : la joualerie devient supérieure à la conférence . . . car elle roule General Motors. On trouve donc les programmes de variétés aux heures de grande écoute, tandis que la culture est reléguée aux oubliettes. Je suis persuadé que cet avilissement des valeurs a des conséquences graves. En abdiquant de la sorte devant le veau d'or, l'esprit se prostitue et se condamne, et nous subissons les contrecoups de cet état de choses dans notre vie quotidienne. Pour ne citer qu'un exemple, prenons celui des comédiens. Certains membres de l'Union des Artistes gagnent presque uniquement leur vie en paraissant dans des films publicitaires, ce qui finit par avilir leur talent et leur comportement. D'autres par contre — et souvent très doués — sombrent dans la misère et la révolte, ne pouvant accepter les règles du jeu . . . si bien que beaucoup boivent, les uns pour oublier leur prostitution, les autres pour s'évader d'une réalité médiocre.

Or cette mauvaise conscience existe également chez les dirigeants. Ceux-ci parlent volontiers du caractère « hautement artistique et culturel » de leurs efforts (Déclaration de M. Roger Rolland lors de la présentation du programme de la saison 64-65, encore un peu plus pauvre à ce point de vue que le précédent). Comme les mères indignes bourrent de friandises les poches de leur enfant mal-aimé, la direction de Radio-Canada engloutit des sommes considérables dans des émissions dites de prestige et qui passent trop souvent à côté du petit écran. Le dernier exemple du genre aura été la présentation des fastueuses « Fêtes d'Hébé » qu'on estime avoir coûté au bas mot $100,000 c'est-à-dire le coût de production de toute une série annuelle d'émissions du genre Conférence ou Présence de l'Art, les deux figurant dans le rapport 63-64 . . . Par dessus le marché, il se trouve que cette heure de prestige était une heure de mauvaise télévision, le petit écran ne laissant passer qu'environ 1/10 de l'effort monumental de notre Diaghilev provincial. (Les qualités artistiques du travail de Pierre Mercure ne sauraient être mises en doute, simplement elles ne valent pas $1,000 la minute aux yeux du téléspectateur.) Il s'agit là de la part des responsables d'une aberration du jugement qui ne peut s'expliquer que dans l'optique d'un besoin de surcompenser le complexe de culpabilité, engendré par l'aliénation signalée plus haut. « Il y a chez ce directeur, écrivait M. André Desrameaux dans l'article déjà cité et qui visait le directeur de la TV belge, une immense bonne volonté de bien faire et de ne pas s'installer dans la fange de la facilité. Mais n'y a-t-il pas un hiatus entre cette bonne volonté et les résultats pratiques ? » De même il n'est nullement question de mettre en doute l'immense bonne volonté des dirigeants de Radio-Canada, mais comment ne pas s'alarmer devant l'hiatus grandissant d'année en année que nous décelons dans la programmation !

## Vox populi, vox Dei

L'aliénation économique n'est pas la seule cause des déficiences de notre TV. Une autre aliénation, plus subtile celle-là, provient d'une distorsion du jugement qui consiste à égaler les notions de Beau et de Bien à celle de quantité. En d'autres termes, cela consiste à juger la valeur d'une émission en fonction de sa cote d'écoute. Encore là, c'est l'Esprit qui paye les pots cassés. Plus on touche de téléspectateurs, plus on est « bon », s'imagine-t-on ! Et c'est ainsi qu'au lieu de chercher à élever le niveau culturel des masses, on s'abaisse vers elles et on se vautre dans la vulgarité quand ce n'est la bassesse. En égalant la qualité à la quantité, notre civilisation se condamne à la médiocrité et à la facilité, médiocrité et facilité qui risquent de coûter cher à nos enfants, car pendant ce

temps-là d'autres pays que nous traitons volontiers de « sales matérialistes » utilisent leur TV dans une toute autre perspective et en font d'abord un instrument de culture. Il est malheureux que cette leçon nous soit fournie par des états marxistes, alors que le processus de nivellation dépasse largement la cote d'alerte au pays capitaliste le plus puissant du monde : les Etats-Unis ! Encore une fois, c'est notre civilisation toute entière qui avoue par ce processus la profonde usure qui mine son soi-disant spiritualisme. Même un pays de vieille culture comme la France n'échappe pas à l'engrenage. Ainsi les journaux nous apprenaient récemment que la publicité allait faire son entrée sur les ondes de la TV française. Mais ce qui me semble encore beaucoup plus significatif, c'est le cri d'alarme poussé par le critique Raymond de Becker dans le journal ARTS — et ceci avant même que la publicité ait pu faire ses ravages ! — : « C'est avant tout, je crois, que la TV est en voie d'atteindre ce public total qui n'a jamais été touché par aucune entreprise de spectacle. Le goût de ce « public total » est atroce. On n'a jamais voulu en convenir. Or, toute émission artistique dérange ce public total, l'humilie dans son absence de goût, le gêne dans sa torpeur en laquelle il souhaite demeurer. » Je répète qu'il est question du public français dont on vous vante si souvent les qualités !

Cette hantise du « public total » obnubile les esprits, et tout particulièrement ceux qui se trouvent chargés d'établir les programmes de TV. L'idée que le « public total » canadien-français puisse préférer le canal 10 au canal 2 empêche les dirigeants de Radio-Canada de dormir, si bien que l'aliénation économique et la hantise du « public total » jouent dans le même sens. C'est donc devant cette double agression qu'il faut réagir tout d'abord en prenant conscience de sa gravité. Ensuite il est grand temps de poser un jugement de valeur et d'en accepter toutes les conséquences : ce n'est ni le commanditaire, ni le « public total » qui doivent imposer leurs critères. C'est un peu ce que nous dit un autre critique français, Gabriel Mazneff dans un article paru dans le journal *Nation Française :* « Le devoir des responsables des programmes de télévision n'est pas de plaire, mais d'élever. Cela n'ira d'évidence pas sans grincements de dents : de même que les enfants préfèrent la confiture au potage, de même les masses préfèrent la médiocrité à la qualité, car elles se retrouvent dans celle-là, au lieu que celle-ci les oblige à se hausser. » C'est la voix même du bon sens. Il est absurde de mesurer l'importance d'une émission à sa cote d'écoute. Pour ne citer qu'un exemple : « Est-ce « POINT DE MIRE » ou la « POULE AUX OEUFS D'OR » qui contribue le plus ou qui a contribué le plus à ce qu'il est convenu d'appeler la révolution tranquille ? Et pourtant leurs cotes d'écoute respectives plaident assurément en faveur de la « POULE » !

**Pour une programmation sélective**

Le progrès d'une collectivité s'obtient par l'amélioration de ses cadres : on n'élève pas le niveau des écoliers, on élève celui des professeurs ! Or le petit écran se trouve être un professeur particulièrement important. N'a-t-il pas en charge le niveau culturel de toute la province ? Pour cette raison, les critères auxquels se réfèrent les responsables de la programmation doivent être sérieusement reévalués. Il n'y a aucune raison de consacrer les quatorze heures hebdomadaires de grande écoute à des émissions dites populaires. Que l'on en retienne — soyons modestes ! — quatre, réparties sur toute la semaine, à des émissions du type culturel, le théâtre faisant partie de cette catégorie. Pourquoi oblige-t-on la minorité cultivée à veiller jusqu'à minuit pour pouvoir satisfaire ses goûts ? Le simple fait d'avoir une certaine instruction constitue donc une tare et les cadres sont-ils des téléspectateurs de deuxième zone ? Et puis enfin, qui prouve que parmi les téléspectateurs du type populaire, il ne s'en trouvera pas qui s'intéresseront à ces émissions de culture ? Comme l'a proclamé un jour un distributeur de films : « Surtout ne m'envoyez jamais de chefs d'oeuvre : ça risque de fausser le goût du public ! » C'est un risque qu'une télévision d'état a le droit de prendre. Que dis-je le droit : elle en a le devoir, et surtout aux heures de grande écoute. ★

**Y. K.**

## LE THÉÂTRE par *Alain PONTAUT*

# *Strindberg et le porte-voix*

PAUVRE Strindberg, capable de quelques éclairs plus acides que diaboliques, très souvent ennuyeux comme la mort avec la danse de ses personnages qui sentent le renfermé et non le soufre, qui s'étiolent, s'annihilent en leur « petit enfer » de boursouflure et non de tragédie ! Tout cela était peut-être incisif, violent, original il y a cinquante ans. Comme le temps passe et nous fait faire du chemin ! Comme un demi-siècle d'accélération a rendu poussiéreux cet univers de femmes frigides, de militaires écartelés entre la dignité et la démence !

Strindberg a droit à ses obsessions, mais comme sa verbosité importune ! Il peut se délivrer en son théâtre de la constance de ses échecs, de la multiplicité de ses divorces, de ses manies hagardes, de l'amertume haineuse qu'il pousse devant lui, sans solution et sans répit, comme Sisyphe son rocher. Mais, voilà bien le grave, le vocabulaire de son aigreur est suranné. Ses personnages vocifèrent, mais leur trajectoire est immobile. Contemporaine de Freud, sa conception du roman (relisez, si le coeur vous en dit, « La Chambre rouge ») et du drame s'inspire de Nietsche et de Dostoievsky, grands, trop grands devanciers, intervient chronologiquement avant Kafka. C'est entendu. Mais sa dramaturgie, le plus souvent, date.

D'où il faut bien conclure que les oeuvres du vieux Suédois au front ceint de lauriers demeurent mieux à leur place au fond des bibliothèques que sur la scène d'un théâtre d'aujourd'hui. Paix à leurs cendres ! Il ne reste plus qu'à se demander comment Radio-Canada avec « Père », comment l'Orpheum avec « La Danse de mort » ont cru l'un et l'autre possible de faire jouer à ce vieil oiseau le rôle du Phénix. C'est un problème.

Interprété par Gilles Pelletier, et beaucoup plus en gesticulations, en contractions, en grimaces qu'en intériorité, le téléthéâtre de Jean Dumas a tenté l'inhumation de ce drame de la mysoginie et de l'idée fixe, « Père », où l'on voit un officier, sous les coups répétés et habiles de sa femme qui le hait, douter qu'il soit le père de sa fille et douter de sa raison même. La vengeance d'une épouse rance, sèche, autoritaire, féroce, qui ne lui pardonne pas d'avoir été livrée jadis, dans une union pourtant consentie, à ses assauts, à sa tendresse, à sa présence, s'exprime des années durant, jusqu'à la victoire de la femme, par un émiettement incessant de l'autorité du mari, de sa volonté, de sa carrière, de son influence sur sa fille, de sa santé. Elle ne l'abandonnera, sans rien se reprocher, qu'à la camisole de force et bientôt à la mort.

Le souvenir personnel enfle les personnages d'un ton de grand'guignol, tire la vraisemblance à l'outrance, répète à satiété la haine de la femme de tête mais sans corps, souillée dans son orgueil et dans sa chair glacée, et la misère de l'homme aimant au creux de cette volonté sadique qui l'emporte dans son vertige de destruction. Tout ceci, éprouvant, pourrait bien constituer un sujet comme un autre. Mais on ne sait plus trop si l'auteur, derrière son porte-voix scénique, — et c'est là, sans jeu de mot, qu'est le drame — ne se venge pas exclusivement par le moyen de son héros opportun de quelque épouse acrimonieuse qu'il n'a pu satisfaire, femme froide devenue la Femme dans le creuset, rendu hallucinant par la folie, des malheurs d'un mari nommé Strindberg. Celui-ci a pourtant trois fois changé d'épouse. Un psychiatre serait fondé à en déduire qu'il projeta sur chacune d'elles ses phantasmes . . .

Elle est si fine, chez l'auteur, cette idée du désert de mort que doit fatalement constituer le couple qu'on la retrouve intégralement dans « La Danse de mort », au moins, à l'Orpheum, bien mis en scène et bien joué. Chez Jean Dumas, la mise en film est si peu inventive que, pour ne rien nous laisser ignorer du vertige mental ressenti par le personnage lorsqu'il parle, par exemple, avec le médecin, la caméra l'accompagne de longues minutes en se contentant de tourner inlassablement avec lui dans un effet ridiculement appuyé. Ce n'est vertigineux que parce que ça fait mal à la tête. C'est l'illustration la plus plate, la plus terne, la plus faussement jouée d'une action déjà bien plus systématique qu'émouvante.

Ou bien c'est qu'à Strindberg, pour sauver Strindberg, pour délivrer ses forcenés des lentilles exorbitées qui leur tiennent lieu de regard, il ne faut pas des comédiens, fussent-ils honorables, mais des monstres sacrés. Je ne sache pas qu'à l'écran, Erich von Stroheim, qui était pourtant l'interprète rêvé de l'Edgar de « La Danse de mort », soit, avec toute sa force, parvenu à autre chose qu'à imposer une étonnante silhouette. Cet officier orgueilleux, buveur, à la nuque rase lui allait comme un gant. Ce qui n'est pas tout à fait le cas de Jean Gascon, malgré la précision scrupuleuse avec laquelle il a réglé et joue cet autre oratorio du désespoir immobile, ce triomphe de la hargne et du lieu commun.

Car, même si dans ses murs, déjà, l'enfer, c'est les autres, il faut bien convenir que cette forteresse où l'on dit pompeusement des choses rebattues (les exemples en abondent), n'a rien à voir avec le huis-clos selon Sartre. On y distille des amertumes qui ne sont que des évidences. Rien, n'en déplaise aux exégètes de Strindberg, ne préfigure valablement ici la nudité, le gouffre de Kafka, la dérision, la caducité de l'espèce, le langage-onomatopée de Becket et sa géniale façon de marier l'absurde à l'holocauste de l'immémoriale tragédie. Strindberg, à côté d'eux, piétine, ressasse et ne s'acharne qu'à tomber dans ses propres pièges.

Il serait toutefois fort injuste de ne pas signaler de quelle remarquable façon Denise Pelletier décortique l'aigreur d'Alice, dont Edgar a en outre tari la vocation de comédienne, quelle fièvre et quel éclat elle apporte à ses accès diaboliques, à sa sombre résignation, à sa fureur et à son renouveau, de quelle ferveur elle dote la scène de l'emmurée qui découvre vengeance et délivrance.

Mais, encore une fois, pourquoi ce choix ? Lisant cette semaine un numéro de la Nouvelle Revue Française, j'y découvrais, dans l'éclat de leur invention, leur couleur, leur verdeur lyrique, des scènes inédites de « La Guillotine » d'Audiberti. C'est un exemple entre mille autres que vastes sont les possibilités de découvrir dans le répertoire moderne — on pourrait en dire autant du classique — de vrais textes de théâtre, séduisants et puissants, adaptés à la sensibilité, aux exigences de notre époque. Pourquoi Strindberg ? Mieux vaut alors risquer l'échec avec un auteur canadien, imparfait mais présent, inconnu et qui attend peut-être quelque part qu'un directeur, comme c'est son rôle, le déniche et l'ajoute, en le découvrant, à son crédit. ★

**A. P.**

# LES LIVRES

**par *Gérard* PELLETIER**

## UN GONCOURT SANS ENNUI

SI l'attribution du prix Goncourt détermine à coup sûr un succès de librairie, elle ne signale pas toujours à l'attention du lecteur une oeuvre exceptionnelle ni même toujours un ouvrage significatif. Quand on a, au cours de sa vie, parcouru une douzaine de Goncourts, il en reste surtout dans l'esprit un fatras de *Weekend à Zuydcoote* et autres *Salut au Kentucky,* romans éphémères dont les académiciens eux-mêmes qui les couronnèrent ne gardent sans doute pas un souvenir très précis. Il arrive même, ô disgrâce suprême, que le fameux prix couronne le mauvais livre d'un bon écrivain déjà connu . . .

Cette année, c'est un auteur peu connu que le Goncourt révèle aux lecteurs distraits. Les quelques romans publiés déjà par Georges Conchon ne lui avaient valu qu'une très modeste notoriété. Quand parut, à la fin de l'été, *L'état sauvage,* le soussigné en aborda la lecture pour une raison étrangère à la littérature; il savait que Conchon venait de passer plusieurs semaines au Québec, en reportage, et fut curieux de ce roman écrit par un confrère globe-trotter.

La lecture ne fut pas une déception. Dans la production courante du roman français contemporain, *L'état sauvage* n'avait besoin d'aucune récompense illustre pour retenir l'attention. C'est un ouvrage qui tranche assez nettement sur la tonne mensuelle de fiction romanesque mise en marché par les éditeurs parisiens.

Sans doute ne s'agit-il pas d'un chef-d'oeuvre. Ni la conduite du récit, ni les qualités de l'écriture ne sont assez remarquables pour en faire un grand livre. C'est le sujet qui fascine le lecteur. Conchon aborde, par un biais original, le problème des rapports entre Blancs et Noirs dans une ex-colonie africaine. La description qu'il fait de ces rapports n'apporte qu'une donnée vraiment nouvelle, mais celle-ci n'est pas sans importance : il s'agit du racisme noir, que Georges Conchon met graduellement à jour, au cours de son récit, un racisme spontané, aussi agressif et aveugle que le racisme blanc sur lequel il s'appuie.

Contre l'amour d'un homme noir pour une femme blanche, nous voyons se déchaîner la réprobation furieuse des deux groupes humains qui les entourent et qui défendent brutalement, sauvagement leurs préjugés respectifs.

Cette description n'a ni la puissance d'évocation ni l'impact émotif du *Dernier des Justes* de Schwartzbart ou des romans de Richard Wright. Mais *L'état sauvage* témoigne tout de même sur notre temps; le témoignage est honnête et mérite d'être entendu. ★

G. P.

# Le Syndicat Coopératif d'édition Cité Libre

Pour marquer son dixième anniversaire, en janvier 1960, *Cité Libre* s'est réorganisée. Non contente de faire peau neuve dans sa présentation, la revue a adapté un nouveau rythme de parution. Elle est devenue mensuelle. Au plan administratif, elle constitue une coopérative d'édition en bonne et due forme.

Les membres, actionnaires de la coopérative, sont donc les propriétaires de la revue. Réunis en assemblée générale annuelle, ils élisent un conseil d'administration qui, à son tour, choisit le directeur de la revue. Tous les abonnés sont reconnus comme membres auxiliaires de la coopérative et invités à l'assemblée générale annuelle.

Le Conseil d'administration, élu lors de l'assemblée générale du 4 décembre 1963, est formé des personnes suivantes :

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**PRÉSIDENT :**
*Claude Longpré*

**SECRÉTAIRE :**
*Jean Dostaler*

**TRÉSORIER :**
*Yves-Aubert Côté*

**ADMINISTRATEURS :**
*Benoît Baril*
*Jacques Hébert*
*J.-Z.-Léon Patenaude*
*Gérard Pelletier*
*Pierre-E. Trudeau*
*Jean Pellerin*
*Maurice Blain*

**CONSEIL DE SURVEILLANCE :**
*Jean-Gérin Lajoie,* président
*Marc Lalonde*
*Jean-Paul Geoffroy*

**ARCHIVISTE :**
*Pierre Tanguay*

**VÉRIFICATEUR :**
*Jean-Guy Rousseau, C.A.*

---

**AU MAÎTRE DE POSTE, S.V.P.,**

si non réclamée, retourner après cinq jours à :
CITÉ LIBRE, 5090 Papineau, Montréal 34.

PORT PAYÉ À MONTRÉAL

*« Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraires et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication. »*




Pierre DesMarais
Imprimeur Graveur Lithographe — Printer Engraver Lithographer